



Économie Circulaire

1. Diagnostic



SOMMAIRE

Table des matières

ABREVIATIONS :	4
LISTE DES FIGURES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION	8
LES ENJEUX DU TERRITOIRE	9
I. CONTEXTE TERRITORIAL DE CŒUR DE SAVOIE	11
I.1. LE TERRITOIRE	11
I.2. LA POPULATION	13
I.2.a. Nombre d'habitants	13
I.2.b. Répartition de la population par tranche d'âge	14
I.2.c. Composition des ménages	14
I.2.d. Répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles	15
I.2.e. Revenus et pauvreté	16
I.2.f. Emploi	16
I.3. LE TISSU ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	19
I.3.a. Les établissements	19
I.3.a.i Répartition suivant les secteurs d'activités	19
a) Classification catégories NAFRev2	19
b) Classification des secteurs d'activités du territoire de la CC Cœur de Savoie	20
1- Commerce, transport et l'entrepôt (14,1%)	22
2- Administration et soutien aux entreprises (13,6%)	22
3- Culture, Hébergement, Restauration et Tourisme	22
4- Agriculture, Sylviculture et Pêche	23
5- Construction (11%)	24
6- Activité des organisations associatives et autres services	25
7- Santé humaine et service à la personne	25
8- Administration publique et enseignement	26
9- Industrie	26
10- Les activités scientifiques	27
11- Services de réparation	27
12- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution	27
13- Activités de communication	28
I.3.a.ii Répartition par salarié	28
I.3.a.iii Répartition géographique	30
I.4. LA GESTION DES DECHETS	33
I.5. LE POLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CŒUR DE SAVOIE	35
II. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CŒUR DE SAVOIE, REFERENTIEL DE L'ADEME : ÉTAT DES LIEUX ET AUDIT	38
II.1. AXE 1-DEFINITION D'UNE STRATEGIE GLOBALE DE LA POLITIQUE ECONOMIE CIRCULAIRE ET INSCRIPTION DANS LE TERRITOIRE	39
II.2. AXE 2-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE REDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS	40
II.3. AXE 3-DEPLOIEMENT DES AUTRES PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES TERRITOIRES	41
II.4. AXE 4-OUTILS FINANCIERS DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	42
II.5. AXE 5-COOPERATION ET ENGAGEMENT	43

II.6.	GRILLE AFOM, RECAPITULATIF DE L'ETAT DES LIEUX.....	44
III.	LA CARTOGRAPHIE DE L'ECI	46
III.1.	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'ECI	46
III.2.	CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES	47
IV.	LA STRATEGIE.....	50
V.	UNE PREMIERE EBAUCHE DU PLAN D'ACTION	51
	BIBLIOGRAPHIE.....	53
	ANNEXE	55

Abréviations :

ACC : AutoConsommation Collective
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
APE : Activité Principale Exercée
AuRA : Auvergne Rhône Alpes
CAE : Climat-Air-Énergie
CC : Communauté de Communes
CCCS : Communauté de Communes Cœur de Savoie
COT : Contrat d'Objectif Territorial
CSP : Catégorie Socio-Professionnelle
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
ECi : Économie Circulaire
EIT : Écologie Industrielle et Territoriale
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EVE : Engagement Volontaire pour l'Environnement
FLORES : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié
GMS : Grande et Moyenne Surface
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
NAF : Nomenclature d'Activités Française
ORDEC : Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire
OSM : OpenStreetMap
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
PECCS : Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie
PTCE : Pôle Territorial de Coopération Économique
RARE : Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REOMi : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative
RS : Redevance Spéciale
SAU : Surface Agricole Utile
SIBRECSA : Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie
SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
SIRENE : Système national d'Identification et du Répertoire des ENTREPRISES et de leurs Établissements
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
TETE : Territoire Engagé Transition Écologique
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative
TI : Tarification Incitative
VM : Versement Mobilité
ZAE : Zone d'Activité Économique

Liste des Figures

FIGURE 1 ILLUSTRATION DES 7 PILIERS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LEUR REPARTITION SUIVANT LES 3 DOMAINES IDENTIFIES.....	9
FIGURE 2 SCHEMA ILLUSTRANT LA THEORIE DU DONUT DE KATE RAWORTH, 2017	10
FIGURE 3 CARTE DU TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE AVEC LE DETAIL DES COMMUNES LA COMPOSANT	11
FIGURE 4 CARTE DE DENSITE DU TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE: INSEE POP T1, 2021).....	12
FIGURE 5 CARTE ILLUSTRANT LA REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : INSEE POP T1, 2021)	13
FIGURE 6 ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN CŒUR DE SAVOIE ENTRE 1968 ET 2021 (SOURCE : INSEE POP T1,2021) (*) 1967 ET 1974 POUR LES DOM	13
FIGURE 7 REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE, POUR LES TERRITOIRES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ET DE LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE POP T0, 2021)	14
FIGURE 8 REPARTITION DES MENAGES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, EN FONCTION DE LEUR COMPOSITION (SOURCE : INSEE FAM T1, 2021) .	14
FIGURE 9 REPARTITION DE LA POPULATION DE PLUS DE 15 ANS EN FONCTION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES POUR LES TERRITOIRES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ET LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE POP T5,2021)	15
FIGURE 10 PART DES MENAGES IMPOSES ET TAUX DE PAUVRETE POUR LES TERRITOIRES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ET LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE REV T1 ET REV G1, 2021)	16
FIGURE 11 REPARTITIONS DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE ET DE LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE EMP T8, 2021)	17
FIGURE 12 CARTE DE CONCENTRATION D'EMPLOIS DANS LA ZONE D'EMPLOI 2020 DE CHAMBERY AVEC LES LIMITE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : INSEE EMP T5, 2021 ; FOND DE CARTE : OSM)	18
FIGURE 13 INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOIS POUR LES TERRITOIRES DU LA CC CŒUR DE SAVOIE, LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ET DE LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE EMP T5,2021)	18
FIGURE 14 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PRESENTS SUR LE SECTEUR DE LA CC CŒUR DE SAVOIE D'APRES LES 20 SECTEURS D'ACTIVITE DE LA BASE SIRENE (SECTION DES ACTIVITES IMMOBILIERES EXCEPTEE), (SOURCE : BASE SIRENE, 2025).....	20
FIGURE 15 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE SELON LEUR DOMAINE D'ACTIVITE (ACTIVITES IMMOBILIERES EXCEPTEE), (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	21
FIGURE 16 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE EN FONCTION DE SES EFFECTIFS (SOURCE : FLORES, INSEE, 2022)	29
FIGURE 17 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : FLORES, 2022)	29
FIGURE 18 EVOLUTION DE L'ASSIETTE FISCALE EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITE ET REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 10 SALARIES (SOURCE : VERSEMENT MOBILITE, MARS 2025).....	30
FIGURE 19 CARTE ILLUSTRANT LA REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SUR LES TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE ET INDIQUANT LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUES (SOURCE : BASE SIRENE, 2025 ; GEOLOCALISATION DES ETABLISSEMENTS DATA.GOUV ; FOND DE CARTE : OSM).....	31
FIGURE 20 REPARTITION DE LA SURFACE DU TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE EN FONCTION DE L'ACTIVITE EXERCEE (SOURCES : DIAGNOSTIC DES RESSOURCES FORESTIERES, 2019 ; FICHE TERRITORIALE SYNTHETIQUE RA, 2020 ; ATELIER ÉCONOMIQUE, 2025)	32
FIGURE 21 REPARTITION DES COMMUNES POUR LA GESTION DES DECHETS ENTRE LA CC CŒUR DE SAVOIE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BREDA ET DE LA COMBE DE SAVOIE (SOURCE : SITE DE CŒUR DE SAVOIE, SITE DU SIBRECSA, 2025 ; FOND DE CARTE : OSM).....	33
FIGURE 22 PART DE LA POPULATION SOUMISE A LA TARIFICATION INCITATIVE EN FONCTION DES REGION ET OBJECTIFS NATIONAUX (SOURCE : RARE, 2022)	34
FIGURE 23 CARTE DU MODE DE FISCALITE POUR LA GESTION DES DECHETS EN AuRA EN 2023 (SOURCE : ORDEC AuRA, 2025)	35
FIGURE 24 CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU PECCS AVEC DES ZOOMS SUR LES ZAE D'ALPESPACE (GAUCHE) ET DU HERON (DROITE), 2025 (FOND DE CARTE : OSM).....	37
FIGURE 25 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DE LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT, EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	39
FIGURE 26 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 1 POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	39

FIGURE 27 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 2 POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	40
FIGURE 28 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 3 POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	41
FIGURE 29 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 4 POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	42
FIGURE 30 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 5 POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE A LA SUITE DE L'AUDIT EN MAI 2025 (SOURCE : PLATEFORME TETE, 2025).....	43
FIGURE 31 REPARTITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN FONCTION DE LEUR TYPOLOGIE, AYANT UN IMPACT SUR LE TERRITOIRE DE LA COLLECTIVITE CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'ECI, 2025).....	46
FIGURE 32 REPARTITION DES PORTEURS DE SOLUTION EN FONCTION DE LA RESSOURCE/FLUX TRAITES SUR LE TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, 2025)	47
FIGURE 33 STRATEGIE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE SUITE A L'ATELIER DU 19/05/2025	50

Liste des Tableaux

TABLEAU 1 REPARTITION DE LA POPULATION ENTRE 15 ET 64 ANS EN FONCTION DU TYPE D'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ET LA FRANCE METROPOLITAINE (SOURCE : INSEE EMP T1, 2021)	16
TABLEAU 2 REPARTITION DES EPCI DE LA REGION AURA SUIVANT LE MODE DE TARIFICATION POUR LA GESTION DES DECHETS AVEC INDICATION DE LA COUVERTURE DE LA POPULATION EN 2023 (SOURCE : ORDEC AURA, 2025)	34
TABLEAU 3 SYNTHESE DE L'AXE 1-STRATEGIE GLOBALE DE LA POLITIQUE ECONOMIE CIRCULAIRE ET INSCRIPTION DANS LE TERRITOIRE POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : RAPPORT AUDIT, 2025)	40
TABLEAU 4 SYNTHESE DE L'AXE 2-SERVICE DE REDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : RAPPORT AUDIT, 2025).....	41
TABLEAU 5 SYNTHESE DE L'AXE 3-DEPLOIEMENT DES AUTRES PILIERS DE L'ECI POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : RAPPORT AUDIT, 2025)	42
TABLEAU 6 SYNTHESE DE L'AXE 4-OUTILS FINANCIERS DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : RAPPORT AUDIT, 2025)	43
TABLEAU 7 SYNTHESE DE L'AXE 5-COOPERATION ET ENGAGEMENT POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : RAPPORT AUDIT, 2025)	43
TABLEAU 8 GRILLE AFOM DE L'ETAT DES LIEUX DE LA CC CŒUR DE SAVOIE, 2025.....	44
TABLEAU 9 RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE, 01/07/2025.....	45
TABLEAU 10 RECAPITULATIF D'ACTIONS POSSIBLES DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE ECI SUR LA CC CŒUR DE SAVOIE	52
TABLEAU 11 REPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC CŒUR DE SAVOIE EN 2021 (SOURCE : INSEE, RP, 2021)	55
TABLEAU 12 DETAIL DU SECTEUR ACTIVITES IMMOBILIERES (SECTION L) DE LA CLASSIFICATION NAFREV2 EN CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : SIRENE, 2025)	56
TABLEAU 13 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE COMMERCE, TRANSPORT ET ENTREPOSAGE POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	57
TABLEAU 14 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE ADMINISTRATION ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	58
TABLEAU 15 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE CULTURE, HEBERGEMENT, RESTAURATION ET TOURISME POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	59
TABLEAU 16 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	59
TABLEAU 17 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE CONSTRUCTION POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025).....	60
TABLEAU 18 DETAIL DU DOMAINE ACTIVITE DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES ET AUTRES SERVICES POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025).....	61
TABLEAU 19 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE SANTE HUMAINE ET SERVICE A LA PERSONNE POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	61
TABLEAU 20 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE ADMINISTRATION PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	62
TABLEAU 21 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE INDUSTRIES POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	63
TABLEAU 22 DETAIL DU DOMAINE ACTIVITE SCIENTIFIQUE POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	64
TABLEAU 23 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE SERVICE DE REPARATION POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025).....	64
TABLEAU 24 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNE, DE DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, DE GESTION DES DECHETS ET DE DEPOLLUTION POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025)	64
TABLEAU 25 DETAIL DU DOMAINE D'ACTIVITE COMMUNICATION POUR LA CC CŒUR DE SAVOIE (SOURCE : BASE SIRENE, 2025).....	65

Introduction

Créée en janvier 2014, la Communauté de Communes Cœur de Savoie a choisi de se lancer dans un projet de territoire durable ambitieux, en élaborant sa candidature au programme de l'ADEME : Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE).

Ce programme comporte 2 référentiels d'actions, un porté sur les thématiques Climat-Air-Énergie et l'autre sur l'Économie Circulaire. Depuis 2018, la CC Cœur de Savoie s'est engagée sur le référentiel Climat-Air-Énergie, avec son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En 2024, la collectivité est récompensée pour ses actions par une labellisation quatre étoiles (sur cinq).

Début 2025, souhaitant poursuivre son implication dans ce programme, la collectivité Cœur de Savoie signe un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME et s'engage également sur le référentiel Économie Circulaire.

Ce référentiel s'articule autour de cinq axes :

- Une stratégie globale d'Économie Circulaire
- Une réduction, collecte et valorisation des déchets
- Des piliers de l'Économie Circulaire
- Des outils financiers du changement de comportement
- Une coopération et des engagements.

Il traduit la participation du territoire à l'atteinte de plusieurs des objectifs et plans nationaux (Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).

La programmation du COT vise ainsi à accompagner la collectivité dans le déploiement de ses politiques publiques en lien avec les thématiques Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire. Cet outil de pilotage vient s'appuyer sur la construction de plans d'actions alimentés par des diagnostics territoriaux thématiques.

Le présent diagnostic s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la stratégie Économie Circulaire de la collectivité. Il a été réalisé en s'appuyant sur les documents préexistants à la démarche (PAT, PLPDMA, charte forestière, etc.) et en lien avec le diagnostic Climat-Air-Énergie, élaboré en parallèle.

À noter que toute la partie « énergie » ne sera pas abordée dans ce document, car rattachée à l'autre volet du programme. Toutefois, ce découpage est purement mécanique. En effet, le sujet de l'énergie est un fondement de la stratégie globale de la collectivité (boucle ACC, boucle géothermale, projet Sun4All, etc.). Ainsi, dans l'exécution, c'est un domaine qui touche les deux volets du COT. On note par exemple des projets comme la mutualisation des flux d'énergie dans l'industrie ou encore la méthanisation qui sont à explorer.

Les enjeux du territoire

Par définition, l'Économie Circulaire vise à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire les déchets en favorisant des pratiques telles que le réemploi, la réparation, le recyclage. Ce modèle économique durable repense nos modes de production et de consommation pour un développement compatible avec les enjeux du développement durable : environnementaux, économiques et sociaux¹.

La gestion des ressources, que ce soit dans leur utilisation ou dans leur fin de vie, est un véritable enjeu. Traditionnellement, avec l'économie linéaire, les ressources étaient considérées comme infinies. Suivant ce principe, la chaîne de production peut être résumée ainsi : extraction massive des ressources, transformation en produit, utilisation et production importante de déchets. Il n'y avait donc aucune considération pour le réemploi, le recyclage ou l'éco-conception.

Cependant, depuis plusieurs années, avec les préoccupations environnementales, une approche systémique émerge favorisant une réflexion « from cradle to grave »², voulant minimiser l'impact environnemental. L'économie circulaire fait partie de cette nouvelle réflexion en s'appuyant sur 7 piliers : l'Approvisionnement durable, l'Éco-conception, l'Écologie Industrielle et Territoriale, l'Économie de la fonctionnalité, la Consommation responsable, l'Allongement de la durée d'usage et le Recyclage.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'actions

Sept piliers

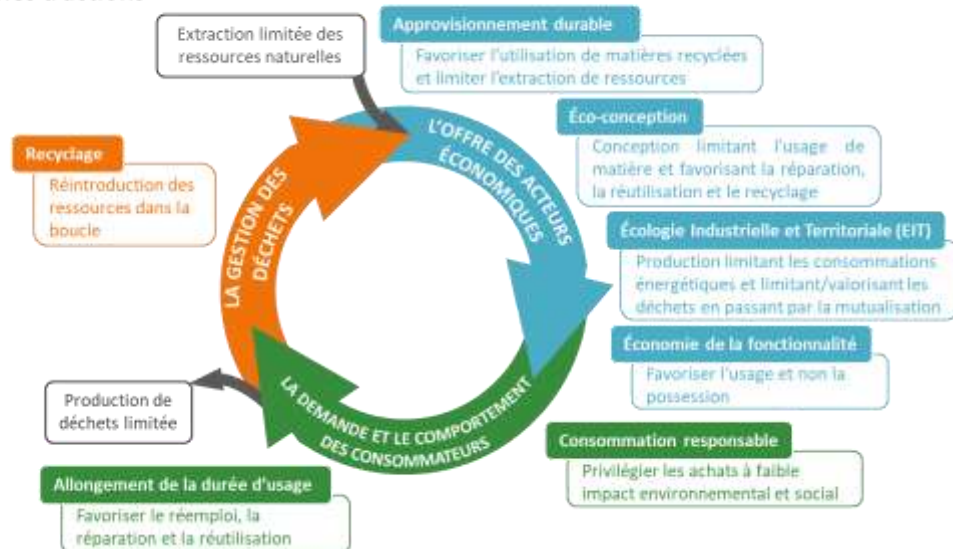


Figure 1 Illustration des 7 piliers de l'économie circulaire et leur répartition suivant les 3 domaines identifiés

Ainsi, pour l'ADEME, l'Économie Circulaire s'articule autour de trois domaines :

- Un domaine à destination des entreprises
- Un domaine à destination du grand public
- Un domaine sur la gestion des déchets, pilier historique de la démarche ECi.

¹ Définition de l'Économie Circulaire par l'ADEME

² Littéralement « du berceau à la tombe ». Cette expression vient de l'approche systémique amenée par l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) d'un produit ou d'une chaîne de production. L'objectif étant de quantifier l'impact d'un objet depuis sa création, jusqu'à sa destruction, en passant par son utilisation (extraction des matières premières, transport, énergie de production, gestion des déchets, etc.). C'est une analyse qui peut être effectuée durant l'étape de conception d'un produit, afin d'optimiser sa chaîne de production. Elle peut aussi être réalisée à posteriori afin de réduire le coût environnemental d'un produit.

NB : une ACV englobe l'outil Bilan Carbone, plus démocratisé. En effet, elle questionne également des problématiques comme l'eutrophisation des milieux aquatiques, ou la pollution sonore, tandis que le Bilan Carbone se cantonne aux émissions de gaz à effet de serre participant au changement climatique.

Sont ensuite attribués à ces domaines, les 7 piliers autour desquels les politiques ECI vont pouvoir se déployer.

En encourageant une coopération renforcée entre les acteurs économiques, l'Économie Circulaire facilite la mutualisation des flux et soutient des chaînes d'approvisionnement plus locales. De plus, travaillant sur l'ensemble de la chaîne de production, cela permet de donner place à la question du déchet ultime, permettant ainsi de réduire la production de déchets.

Avec ses travaux sur la *Théorie du Donut* (Raworth 2017), Kate Raworth défend la thèse que l'Économie Circulaire serait un moyen d'atteindre une économie florissante tout en respectant le plancher social (accès à l'éducation, la paix & la justice, le pouvoir d'achat & l'emploi, etc.) et les plafonds environnementaux (la perte de biodiversité, la pollution de l'air, etc.).



Figure 2 Schéma illustrant la Théorie du Donut de Kate Raworth, 2017

Cela rejoint, l'émergence du concept « One Health »³, qui considère une co-dépendance entre la santé humaine et la santé environnementale. Ainsi, travailler sur l'Économie Circulaire aurait un impact bénéfique sur ces deux sphères en permettant à la fois de réduire les impacts environnementaux et sociaux.

Ce document permet de faire émerger des axes de travail dans lesquels l'ECi a un rôle à jouer sur les enjeux environnementaux et sociaux à l'échelle du territoire. On retrouve notamment :

- Enjeux environnementaux :
 - Gestion des déchets des professionnels avec incitation au réemploi et à la réutilisation (BTP, etc.)
 - Gestion des biodéchets avec la mise en place de composteurs pour favoriser le tri à la source
 - Gestion de la ressource en eau (notamment pour l'agriculture), point de vigilance à l'échelle du territoire
- Enjeux sociaux :
 - Accès à une alimentation durable
 - Accès à des services variés et avec un impact environnemental réduit
 - Accès à un bouquet de mobilité

³ Littéralement « Une santé unique ». Explication du concept, <https://www.inrae.fr/alimentation-sante-globale/one-health-seule-sante>

I. Contexte territorial de Cœur de Savoie

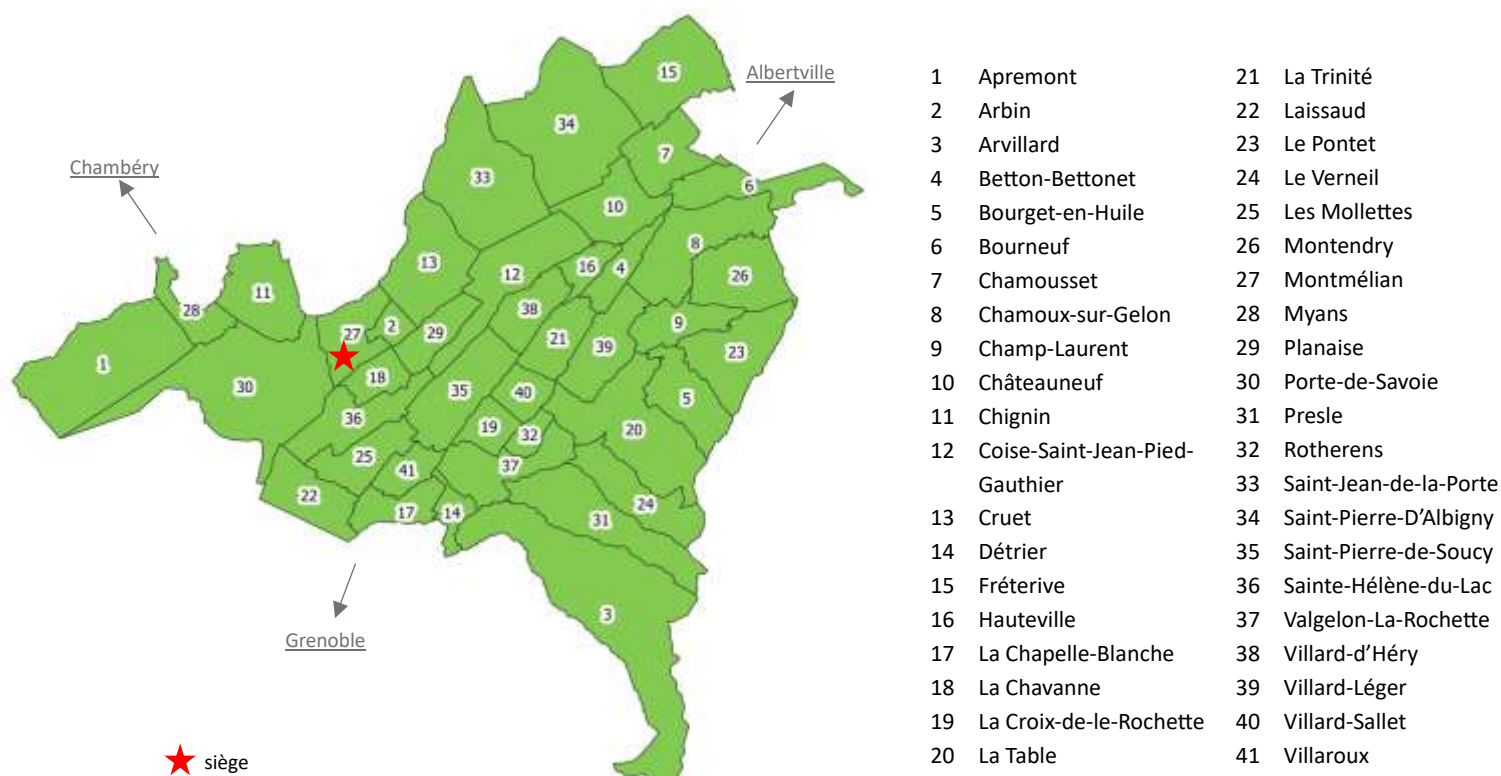


Figure 3 Carte du territoire de la CC Cœur de Savoie avec le détail des communes la composant

I.1. Le territoire

La Communauté de Commune Cœur de Savoie rassemble 41 communes au sein du département de la Savoie, situé dans la région Auvergne Rhône-Alpes (AuRA) et dont le siège est implanté sur la commune de Montmélian.

Situé aux pieds de trois massifs montagneux, Chartreuse, Bauges et Belledonne, à proximité géographique de Chambéry, Grenoble et Albertville, c'est un territoire au cœur d'une forte activité économique avec des axes routiers clefs.

La CC Cœur de Savoie est un territoire péri-urbain, à dominante rurale. Selon la grille de densité à 7 niveaux de l'INSEE, on y recense :

- 10 % de petites villes (4 communes),
- 24% de bourgs ruraux (10 communes),
- 59% de communes rurales à habitat dispersé, densité majoritaire (24 communes),
- 7% de communes rurales à habitat très dispersé (3 communes).

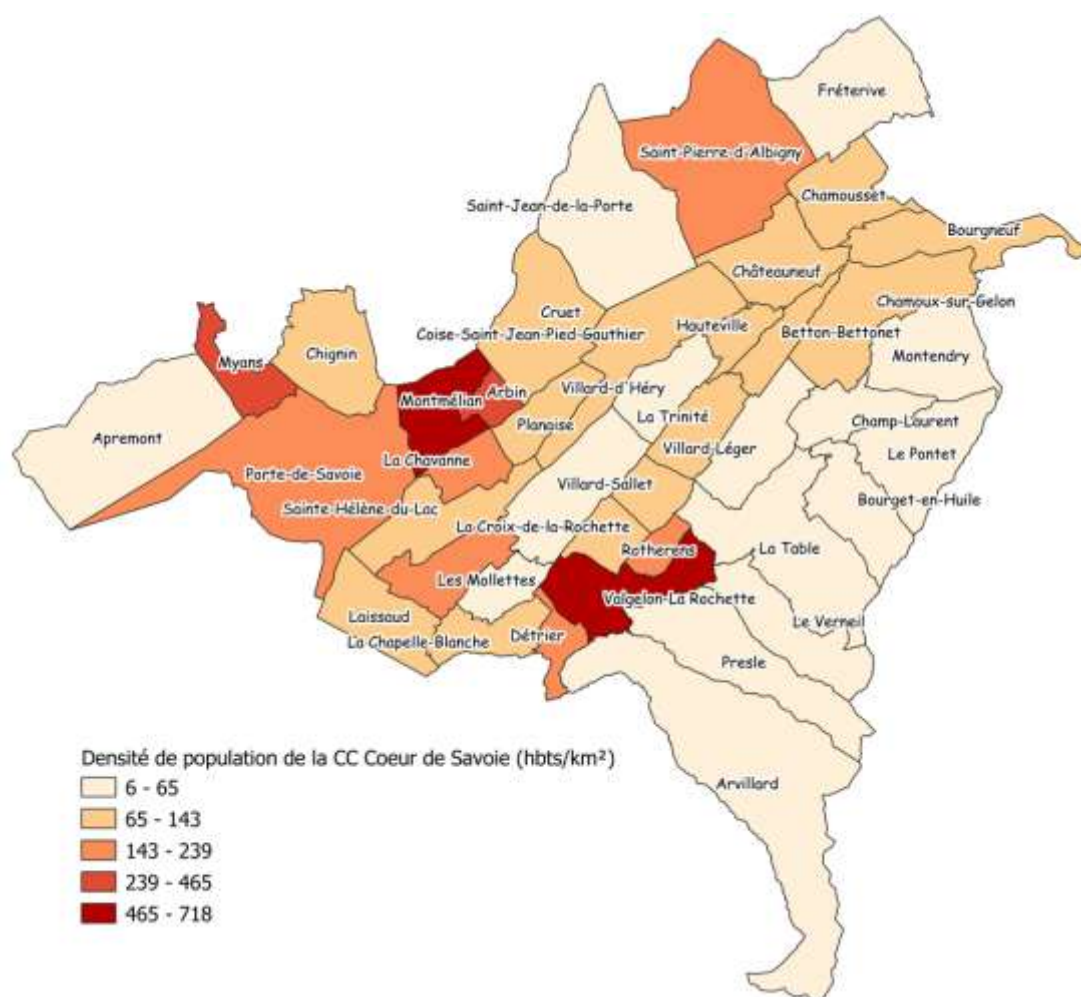


Figure 4 Carte de densité du territoire de la CC Cœur de Savoie (Source: INSEE POP T1, 2021)

En plus de la classification suivant la densité du territoire, on distingue également les communes par leurs aménagements techniques et leur autonomie. Ainsi, deux types de communes sont identifiés :

- Les communes bourgs centres, dotées de quelques moyens humains techniques et administratifs ;
- Les petites communes qui ne disposent pas de moyen en interne pour travailler à la recherche de solutions techniques à des questions de transition énergétique et environnementale en dehors de l'engagement, souvent volontariste, des élus.

La Communauté de Communes joue un rôle important d'assistance technique et parfois financière, auprès de ces petites communes.

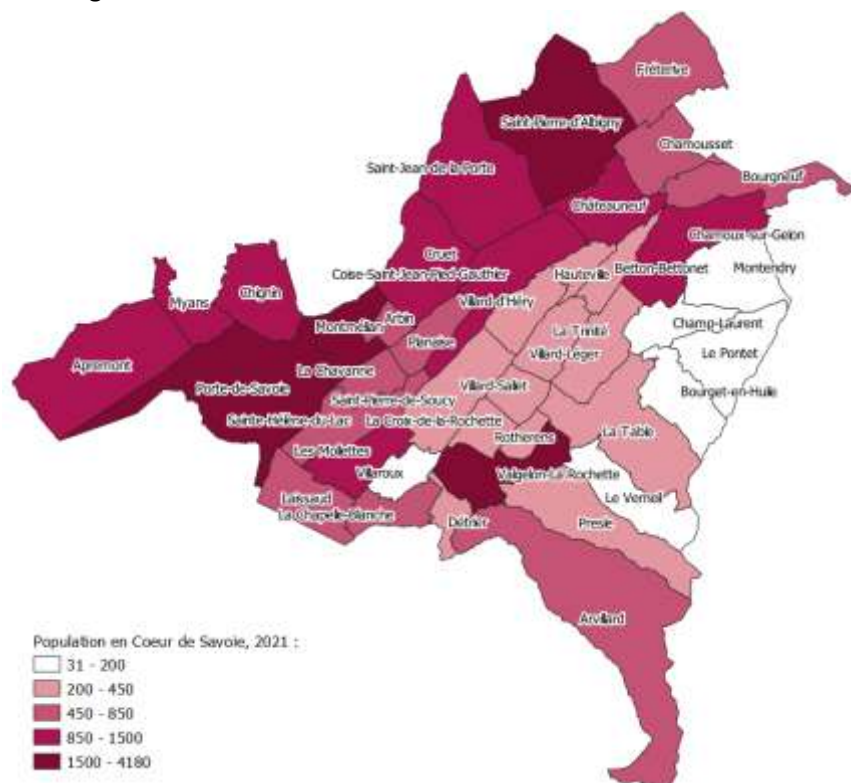
I.2. La population

I.2.a. Nombre d'habitants

Répartie sur 331 km², la CC Cœur de Savoie accueillait en 2021⁴, 37 613 habitants (source INSEE), soit une densité de 114 habitants au km².

En 2021, quatre communes comportaient plus de 1500 habitants : Porte-de-Savoie (3 887 hbts), Montmélian (4 058 hbts), Saint- Pierre-d'Albigny (4 170 hbts), et Valgelon- la-Rochette (4 180 hbts). Ces communes sont les grands pôles de la collectivité, autour desquels s'organisent les différentes activités du territoire. Les autres communes, sont-elles, moins peuplées :

- 9 communes comptent entre 850 et 1500 habitants ;
- 10 communes comptent entre 450 et 850 habitants ;
- 12 communes comptent entre 200 et 450 habitants ;
- Les 6 dernières communes comptent moins de 200 habitants.



Cf. annexe [Tableau 11](#) pour avoir le détail.

Figure 5 Carte illustrant la répartition de la population sur le territoire de la CC Cœur de Savoie (Source : INSEE POP T1, 2021)

C'est un territoire qui connaît une augmentation importante de sa population, en particulier depuis les années 2000. Cela indique une attractivité et un dynamisme :

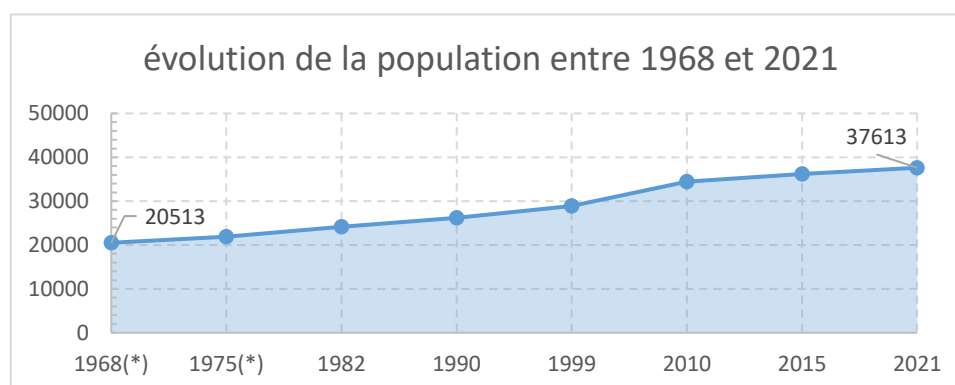


Figure 6 Évolution de la population en Cœur de Savoie entre 1968 et 2021 (Source : INSEE POP T1, 2021) (*) 1967 et 1974 pour les DOM

⁴ En raison du système de collecte de données de l'INSEE, les dernières données publiées pour le recensement de population sont celles de 2021.

I.2.b. Répartition de la population par tranche d'âge

On remarque, que les tranches de 0 à 14 ans, 30 à 44 ans et 45 à 59 ans représentent 60% de la population et sont plus importantes que pour le département et la France métropolitaine, au contraire des tranches de plus de 60 ans qui représentent 26% des habitants, soit un peu moins que la moyenne savoyarde ou nationale. En revanche, la catégorie des 15 à 29 ans est sous représentée en comparaison au département et au territoire de la France métropolitaine. Cela peut s'expliquer par l'absence de pôle d'étude supérieure.

Cela permet de conclure que la population est légèrement plus jeune que le niveau départemental et national.

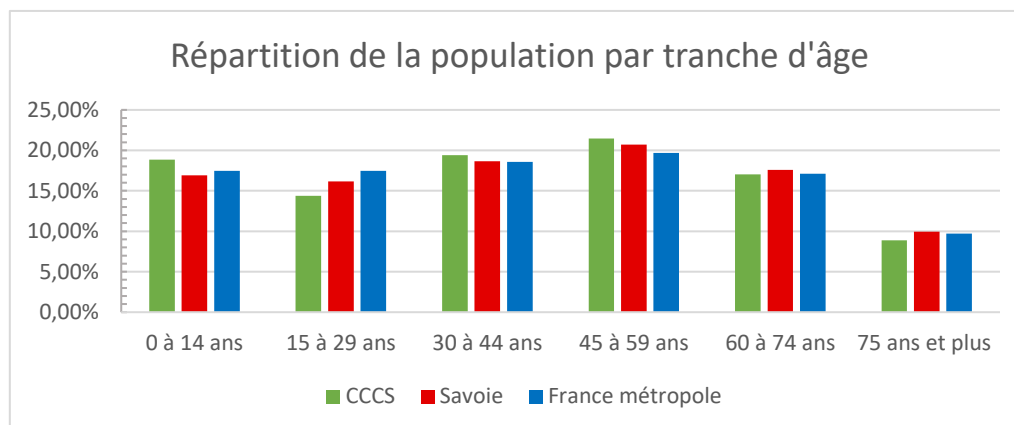


Figure 7 Répartition de la population par tranche d'âge, pour les territoires de la CC Cœur de Savoie, du département de la Savoie et de la France métropolitaine (Source : INSEE POP T0, 2021)

I.2.c. Composition des ménages

La CC Cœur de Savoie compte 16 000 ménages en 2021. Les ménages avec enfants représentent 40% du total, ce qui est supérieur à la répartition du département et de la France métropolitaine où ils ne représentent qu'un tiers. Les personnes vivant seules représentent elles, 31% des ménages, ce qui est bien inférieur aux chiffres du département, 39%, et de la France métropolitaine, 38%.

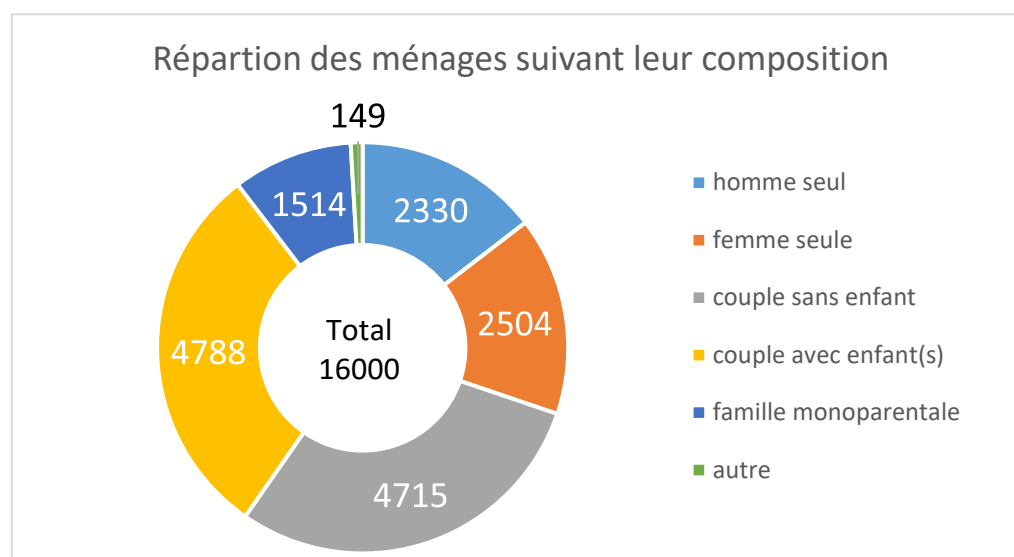


Figure 8 Répartition des ménages de la CC Cœur de Savoie, en fonction de leur composition (Source : INSEE FAM T1, 2021)

I.2.d. Répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles

Les ordres de grandeurs de la répartition de la population de la CC Cœur de Savoie dans les différentes Catégories Socio-Professionnelles (CSP) sont similaires à ceux observés pour le département de la Savoie ou de la France métropolitaine. Cependant, on peut noter :

- Il y a en proportion deux fois plus d'agriculteurs sur le territoire de la CC Cœur de Savoie que sur le territoire de la France métropolitaine.
- Les professions intermédiaires et les ouvriers sont plus représentés dans la collectivité Cœur de Savoie, respectivement 17,2 et 14% contre 14,5% et 12% en France métropolitaine. On note que ces catégories sont également plus importantes pour la Savoie que pour la France métropolitaine.
- La catégorie des personnes sans activité professionnelle (12,4%) est plus faible que pour le niveau départemental (13,7%) et que le niveau national (16,7%).

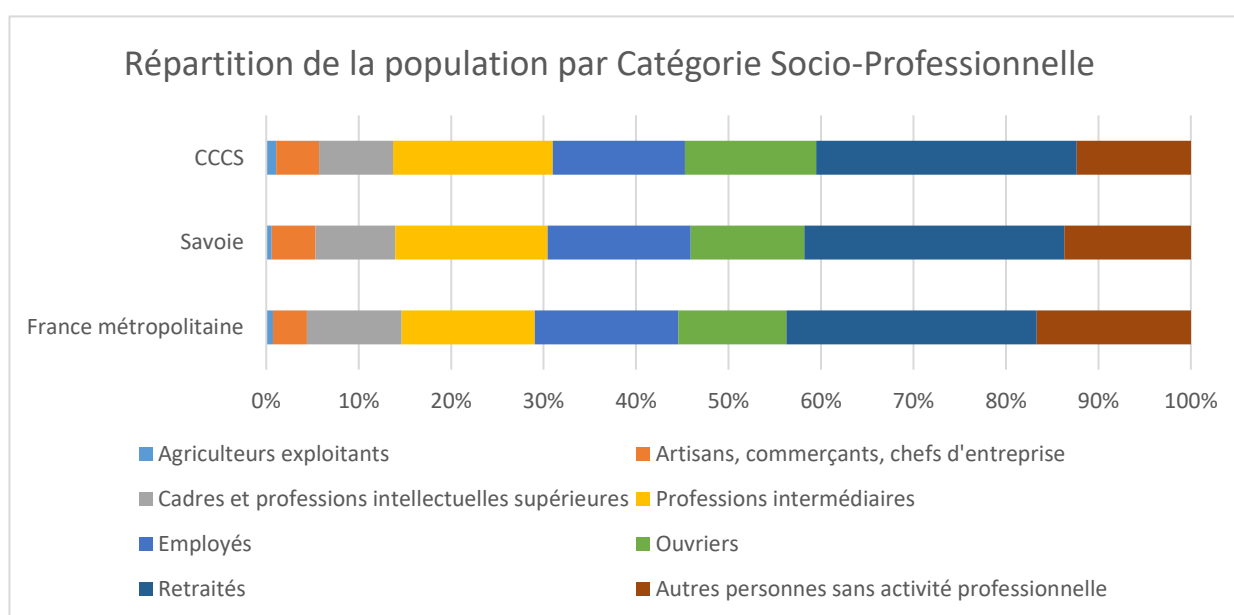


Figure 9 Répartition de la population de plus de 15 ans en fonction des Catégories Socio-Professionnelles pour les territoires de la CC Cœur de Savoie, le département de la Savoie et la France métropolitaine (Source : INSEE POP T5, 2021)

I.2.e. Revenus et pauvreté

En 2021, le territoire de la CC Cœur de Savoie accueille 15 674 ménages fiscaux, dont 60% imposés. De plus, le taux de pauvreté du territoire (7%) est nettement plus bas que celui du département (11%), et de la France métropolitaine (14%). En effet, le taux de pauvreté est diminué par deux sur le territoire de Cœur de Savoie en comparaison à la moyenne nationale.

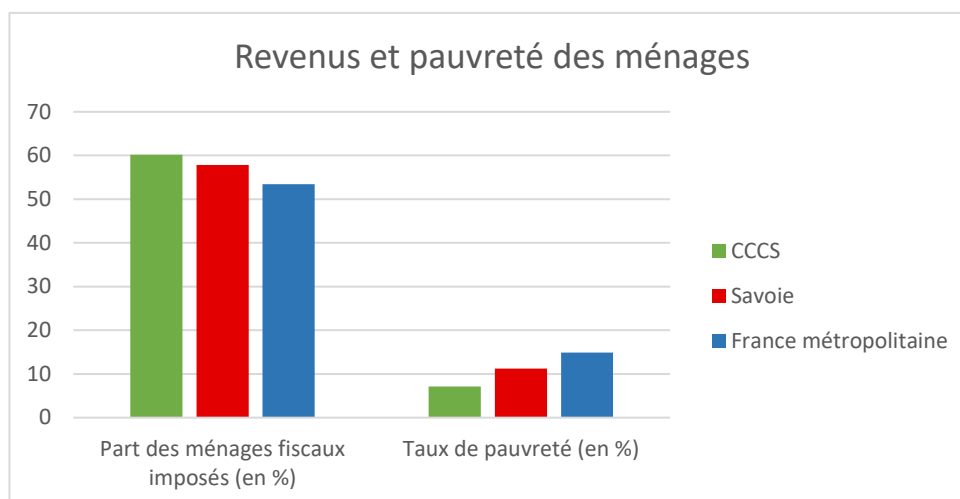


Figure 10 Part des ménages imposés et taux de pauvreté pour les territoires de la CC Cœur de Savoie, le département de la Savoie et la France métropolitaine (Source : INSEE REV T1 et REV G1, 2021)

I.2.f. Emploi

Concernant la tranche des 15 à 64 ans, la part de la population active (79,5%) est légèrement supérieure à celle observée pour le département (77,7%) et le territoire national (74,9%).

Le taux de chômage est également inférieur en Cœur de Savoie (5,5%) contre 6,2% pour le département et 8,8% pour la France métropolitaine.

Pour finir, les retraités ou préretraités représentent 6,6% des 15-64 ans, le taux est le même pour le département, et légèrement inférieur pour l'échelle nationale, avec 6,1%.

	CCCS	Savoie	France métropolitaine
Ensemble	23 137	274 054	40 527 179
Actif (en%)	79,5	77,7	74,9
Actifs ayant un emploi (en %)	74	71,5	66,1
Chômeurs (en %)	5,5	6,2	8,8
Inactifs (en %)	20,5	22,3	25,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (en %)	8	9	10,5
Retraités ou préretraités (en %)	6,6	6,6	6,1
Autres inactifs (en %)	5,9	6,7	8,5

Tableau 1 Répartition de la population entre 15 et 64 ans en fonction du type d'activité sur les territoires de la CC Cœur de Savoie, le département de la Savoie et la France métropolitaine (Source : INSEE EMP T1, 2021)

La répartition des emplois par secteur d'activité est cependant très différente entre le territoire de la CC Cœur de Savoie et celui de la France métropolitaine.

En effet, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie sont deux fois plus présents en Cœur de Savoie. Toutefois, les secteurs de la construction, et du commerce, transport, services divers sont dans des proportions similaires. En revanche, le secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale est nettement moins représenté.

Ces disparités, peuvent, en partie être expliquées par le caractère rural du territoire et la tradition industrielle savoyarde.

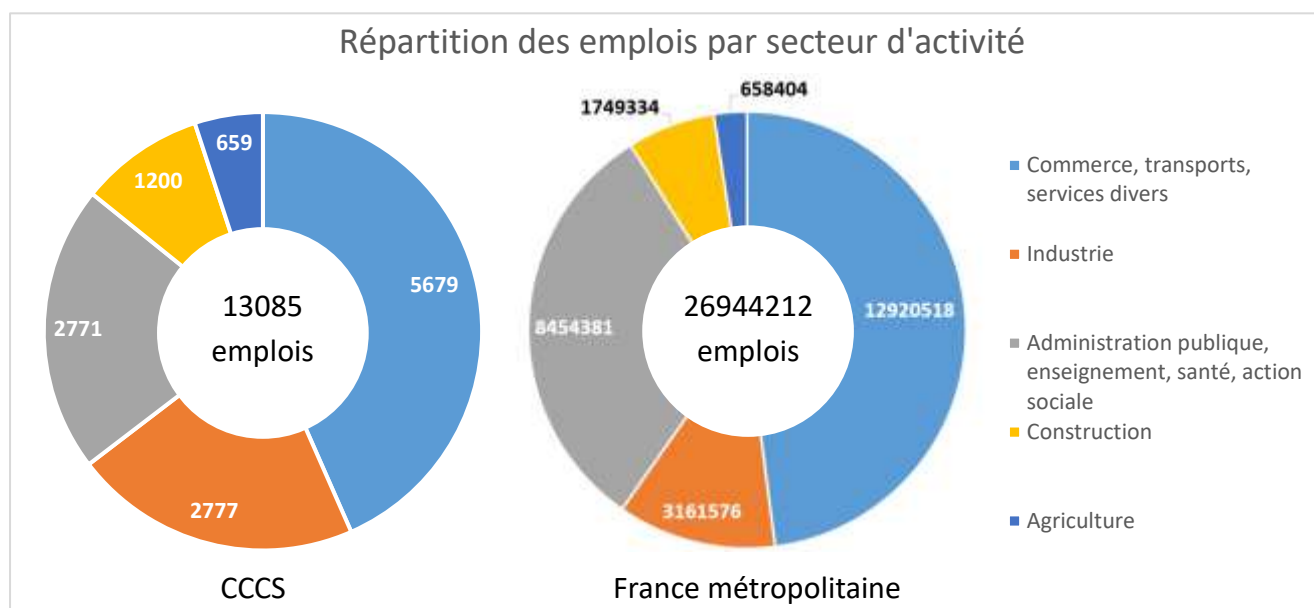


Figure 11 Répartitions des emplois par secteur d'activité sur les territoires de la CC Cœur de Savoie et de la France métropolitaine
(Source : INSEE EMP T8, 2021)

Pour finir, l'indicateur de concentration d'emplois⁵ est inférieur en Cœur de Savoie par rapport au département ou la France métropolitaine.

Cela peut s'expliquer par le fait que la CC Cœur de Savoie est un territoire majoritairement rural et qu'elle dépend de la *Zone d'Emploi 2020*⁶ de Chambéry qui possède une concentration d'emploi plus forte au niveau de l'agglomération chambérienne. On retrouve néanmoins, une concentration d'emplois plus importante dans les communes de Montmélian, Porte de Savoie, Valgelon-La Rochette, Sainte-Hélène-du-Lac et Saint-Pierre-d'Albigny. Cela correspond aux pôles principaux de la collectivité. De plus, c'est sur ces communes que sont localisés les Parcs d'activités (cf. [I.3.a.iii](#)).

⁵ « L'indicateur de concentration d'emplois est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. » (Source : INSEE).

⁶ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les zones ont été mises à jour en 2020, et les chiffres sont actualisés chaque année (Source : INSEE)

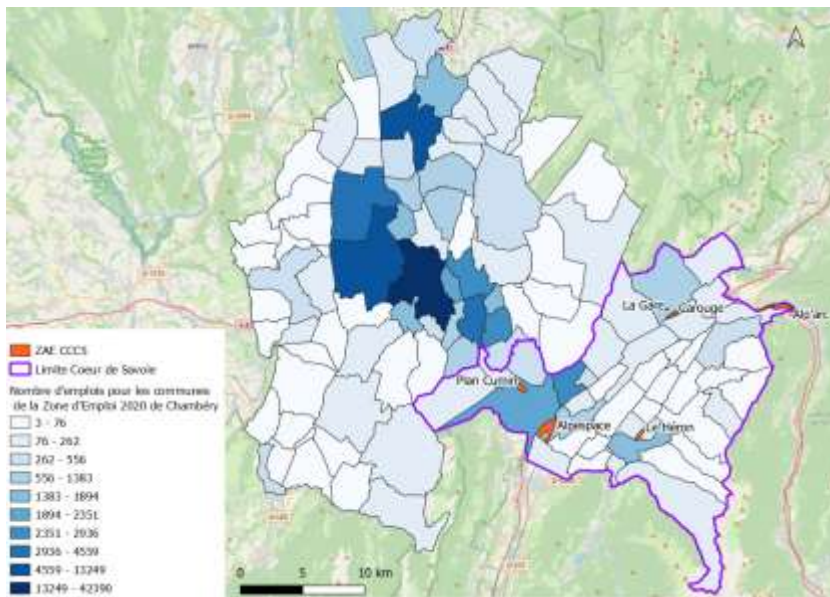


Figure 12 Carte de concentration d'emplois dans la Zone d'Emploi 2020 de Chambéry avec les limite de la CC Cœur de Savoie (Source : INSEE EMP T5, 2021 ; fond de carte : OSM)

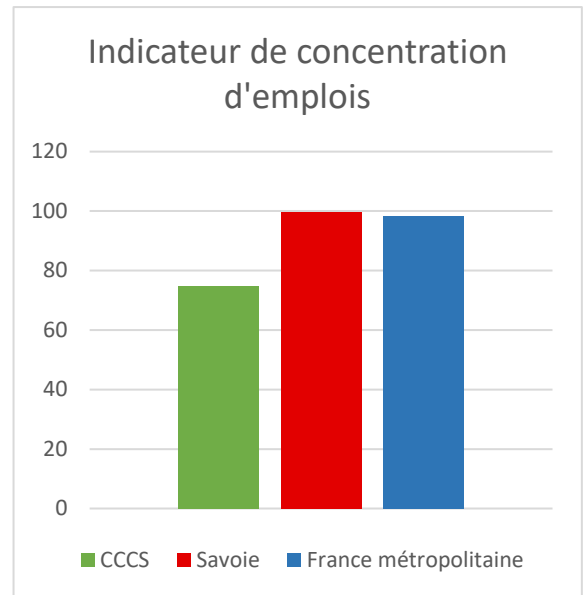


Figure 13 Indicateur de concentration d'emplois pour les territoires de la CC Cœur de Savoie, le département de la Savoie et de la France métropolitaine (Source : INSEE EMP T5, 2021)

I.3. Le tissu économique du territoire

Au 21 avril 2025, la base Sirene de l'INSEE recense 8 269 établissements⁷ sur le territoire de la CC Cœur de Savoie. Ces établissements peuvent être répartis de plusieurs façons en fonction :

- Des différents secteurs d'activités ;
- De leur emplacement géographique ;
- De leur poids dans l'économie locale.

I.3.a. Les établissements

Dans un premier temps, le tissu économique du territoire peut être évalué selon les établissements présents. La base Sirene est utilisée pour cette étude.

I.3.a.i Répartition suivant les secteurs d'activités

Une première approche est réalisée avec la répartition par code APE de la classification NAFRev 2. Dans un deuxième temps, les établissements sont regroupés par secteur d'activité.

En Cœur de Savoie, le secteur d'activité possédant le plus d'établissements, est celui de l'immobilier. En effet, on dénombre 1 650 établissements rattachés à ce secteur, représentant près de 20% de la part totale. Cette activité concerne majoritairement la *location de terrains et d'autres biens immobiliers*, 70% et la *location de logements*, 21%. Pour la suite du diagnostic, ce secteur d'activité sera écarté, car en lien indirect avec l'économie circulaire. Le détail des chiffres est à retrouver en annexe, [Tableau 12](#).

a) Classification catégories NAFRev2

Si l'on met de côté la section des activités immobilières, la majorité des établissements est répartie en 5 secteurs :

- Le commerce ; la réparation d'automobiles et de motocycles (13%),
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche (12%),
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (11%),
- La construction (11%),
- Les autres activités de services (10%).

⁷ L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale.

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
(Source : INSEE)

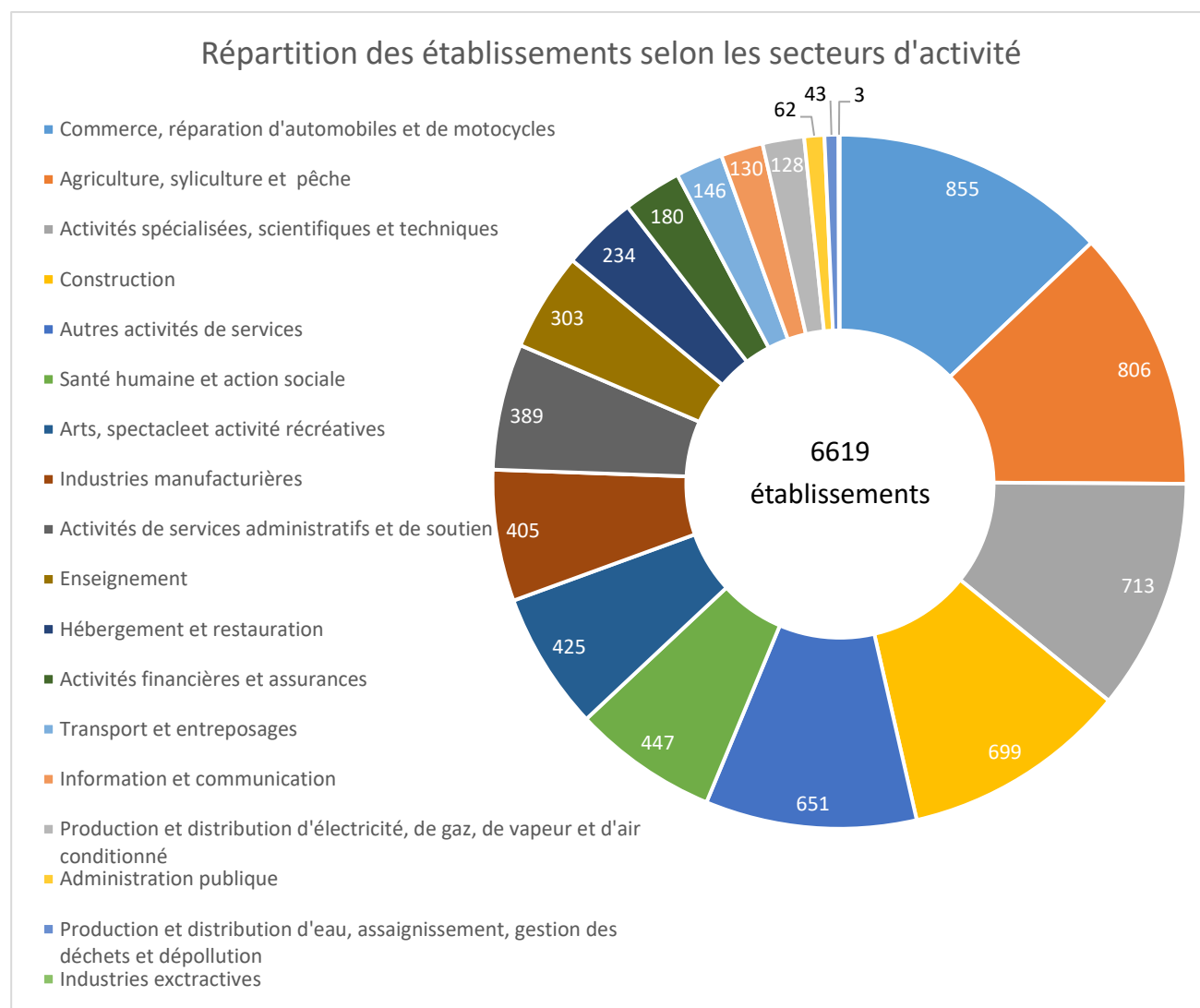


Figure 14 Répartition des établissements présents sur le secteur de la CC Cœur de Savoie d'après les 20 secteurs d'activité de la base SIRENE (section des activités immobilières exceptée), (Source : Base SIRENE, 2025)

Cette première classification nous donne des informations générales, permettant d'avoir une première approche du sujet. Cependant, certaines catégories ne sont pas suffisamment détaillées (ex de la catégorie *Activités spécialisées, scientifiques et techniques*). En outre, d'autres catégories mériteraient une réorganisation :

- Groupement des catégories *Industries manufacturières* et *Industries extractives*
- Scission de la catégorie *Commerce et réparation d'automobiles et de motocycle*.

Une classification retravaillée a été choisie pour analyser les différents secteurs de la CC Cœur de Savoie.

b) Classification des secteurs d'activités du territoire de la CC Cœur de Savoie

Avec cette nouvelle organisation, les établissements présents sur le territoire de Cœur de Savoie sont répartis en 13 domaines :

- Commerce, transport et entreposage
- Administration et soutien aux entreprises
- Culture, hébergement, restauration et tourisme
- Agriculture, pêche et sylviculture
- Construction
- Activité des organisations associatives et autres services

- Santé humaine et service à la personne
- Administration publique et enseignement
- Industries
- Activité scientifique
- Service de réparation
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de distribution d'eau, assainissement, de gestion des déchets et de dépollution.
- Communication

NB : le détail des catégories NAFRev2 composant ces domaines est à retrouver en [Annexe](#).

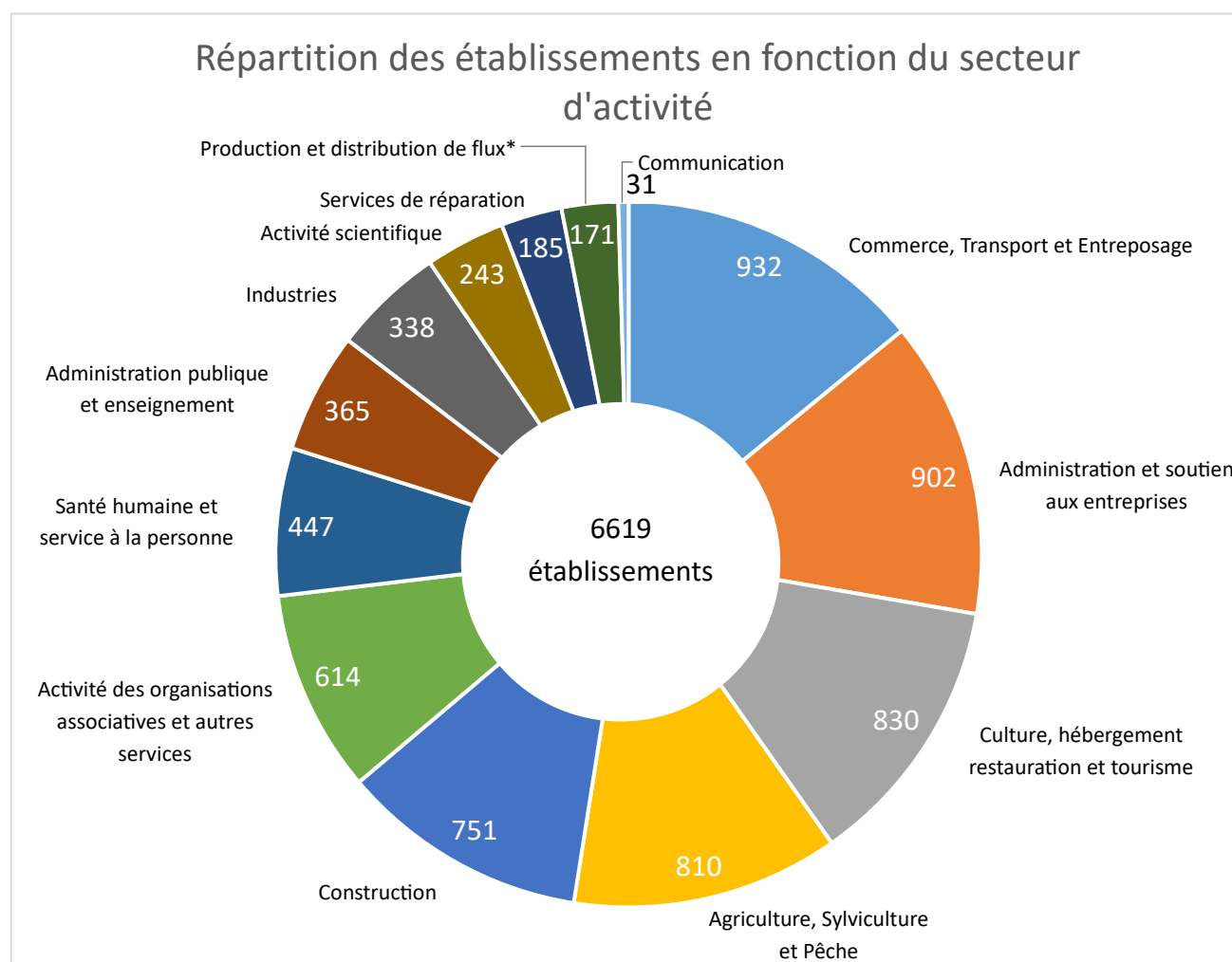


Figure 15 Répartition des établissements du territoire de la CC Cœur de Savoie selon leur domaine d'activité (activités immobilières exceptée), (Source : base SIRENE, 2025)

*d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de distribution d'eau, assainissement, de gestion des déchets et de dépollution

1- Commerce, transport et l'entrepôt (14,1%)

Dans ce secteur d'activité, près de 40% des établissements sont rattachés au secteur de la vente à domicile. Le transport par fret routier interurbain est aussi très présent, avec 34 établissements concernés. On retrouve également la thématique du transport pour les personnes, cette fois-ci, en taxi.

➔ Le commerce et le transport sont des secteurs d'activité très présents en Cœur de Savoie, et génèrent de nombreux déchets en lien avec la logistique. Une partie de cette problématique est en cours de traitement par le PECCS (synergie carton, palettes et glassines), mais il faut concrétiser ces actions.

En ce sens, sur la synergie carton, plusieurs acteurs sur le territoire sont mobilisés : Argaly, Club Saveur, Cristal Innov, EP Climbing, IDM et Tessier comme gisements potentiels et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) Acti'Val73, identifié comme apporteur de solution. L'entreprise La Rochette Cartonboard serait également intéressante à mobiliser sur cette synergie, car elle effectue un travail important sur l'éco-conception de ses produits.

Concernant la synergie palette, plusieurs entreprises sont intéressées, comme DS Smith, ou certains membres du Club PECCS. L'entreprise Bernier Palettes pourrait être contactée afin d'apporter une solution (réparation des palettes).

En outre, le fret routier est aussi un secteur qui est très émetteur. Ainsi, travailler sur la mutualisation d'une flotte routière dans le but de réduire les trajets à vide pourrait être intéressant et en accord avec le dispositif national *Objectif CO2 : les transporteurs s'engagent* et le programme EVE de l'ADEME (Pan 2010). A étudier de manière plus approfondie, en fonction des besoins des entreprises et de l'utilisation actuelle des camions circulant sur le territoire.

Il en va de même pour la mobilité des personnes : travailler sur le pilier de l'économie de la fonctionnalité en proposant par exemple un bouquet de mobilité, notamment au niveau des axes touristiques (voies inter hub de communication, axe entre les lieux touristiques et les hubs de transport). Cela reprend les objectifs du Plan de mobilité déjà déployé.

Rq : À noter, la mobilité pendulaire ne rentre pas dans le secteur économique, toutefois, elle suit les mêmes problématiques.

2- Administration et soutien aux entreprises (13,6%)

La CC Cœur de Savoie accueille de nombreux établissements, au total 902, en lien avec l'administration des entreprises et le soutien à celles-ci. On retrouve notamment des établissements dans le domaine des activités de sièges sociaux, et des sociétés holdings, respectivement au nombre de 182 et 59. Les établissements en soutien aux entreprises comme les établissements de nettoyage des bâtiments (102 étbs), mais aussi de conseil en gestion, planification et stratégie (123 étbs) sont également bien représentés.

➔ Il semble que ces établissements n'ont pas d'activité directement liée à l'économie circulaire. Cependant, une mutualisation de services peut être mis en place.

3- Culture, Hébergement, Restauration et Tourisme

Les secteurs de la culture, du tourisme, de la restauration et de l'hébergement sont aussi bien présents avec un total de 830 établissements.

On y retrouve majoritairement des établissements en lien avec des activités sportives (clubs de gym, de foot, de chasse, etc.), ainsi que des activités artistiques (école de musique, cirque, dessin, arts plastiques, etc.).

Les activités autour du tourisme sont aussi présentes avec notamment 52 établissements spécialisés dans l'hébergement touristique et 153 établissements de restaurations.

➔ Dans le domaine du tourisme comme dans le domaine de la restauration, on retrouve des besoins importants d'eau et d'énergie et de produits alimentaires. S'ajoute également la particularité de la saisonnalité de ces consommations apportant une fluctuation (Rodríguez, Florido et Jacob 2020). Un travail sur les 4R : Réduction, Réemploi, Réutilisation et Recyclage pourrait être mené afin de réduire cet impact.

Rq : se rapprocher de l'Office de Tourisme pour obtenir des informations sur le nombre de lits et le nombre de nuitées (exploitation de la taxe de séjour).

À noter que l'Office de Tourisme a déjà un positionnement fort, privilégiant un tourisme durable. De plus, des perspectives d'évolutions sont déjà présentes :

- développement du tourisme régénératif (cf. projet E-CHANGE, ALCOTRA)
- développement de l'agritourisme (cf. PAT : action 3.5).

Pour ce qui est de la restauration, le PAT vise à les inclure sur le pilier de l'approvisionnement durable (cf. PAT action 2.6).

Pour les infrastructures d'accueil pour les pratiques artistiques, elles pourraient être intégrées sur les réseaux communaux comme le sont déjà certains (boucle de chaleur, ACC, etc.)

4- Agriculture, Sylviculture et Pêche

Cœur de Savoie étant un territoire majoritairement rural, le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche est très présent avec un total de 806 établissements. En outre, comme mentionné ci-dessus, il y a, en proportion, deux fois plus d'agriculteurs sur la collectivité que sur le territoire de la France métropolitaine, indiquant une identité forte du territoire (cf. [I.2.d](#)).

La principale activité que l'on retrouve est l'exploitation de la vigne, avec 289 établissements. Au-delà de l'activité de culture, une filière importante du vin est développée, avec notamment la présence du Syndicat Régional des Vins de Savoie sur la commune d'Apremont et l'AOC Vins de Savoie.

Dans cette activité, on trouve une singularité avec la présence de nombreuses pépinières.

L'élevage (tous types confondus) est aussi très représenté sur le territoire avec 252 établissements. Parmi eux, une majorité (100 établissements) pratique l'élevage de bovins à viande ou de vaches laitières. À noter que différentes appellations pour les produits laitiers sont présentes sur le territoire (5 AOP et 3 IGP). Ces législations peuvent avoir des conséquences sur le mode de culture/élevage (ex : épandage du lisier).

La culture de végétaux comprend 233 établissements sur le territoire. La majorité des établissements font de la culture de céréales, de légumineuses et de graines.

Pour finir, les activités sylvicoles dénombrent 24 établissements. Toutefois, la filière bois est également développée avec des activités d'exploitation de la ressource (plateforme Bois de la Table), ou encore des activités de transformation de la ressource (charpente, objets divers, etc.). De plus, différentes certifications existent pour les bois locaux comme le label bois des Alpes, ou encore le label bois de Chartreuse.

➔ Sur ce domaine d'activité, de nombreuses actions sont déjà programmées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) :

- un travail sur le foncier avec la préservation de terres agricoles et l'accompagnement à l'installation de nouveaux producteurs (cf. PAT axe 1),
- le pilier de l'économie de la fonctionnalité est également mobilisé avec la soutien aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA),
- la question de l'approvisionnement durable est abordée avec le soutien aux producteurs en agriculture biologique. (cf. PAT axe 2),
- pour finir, la consommation responsable intervient également via des actions de sensibilisations auprès des scolaires, des outils de transformation locaux, etc. (cf. PAT axe 3).

Il est donc nécessaire de travailler conjointement avec les services en charge du PAT.

De plus comme indiqué ci-dessus, le secteur viticole tient une place importante dans l'économie du territoire, un travail sur le réemploi des bouteilles en verre pourrait être intégré au PAT niv 2 et rejoindre l'action du PECCS (cf. [1.5](#)).

Quelques acteurs sont déjà impliqués dans cette démarche (Alpes Consigne), comme le Domaine des Albatros, La Brasserie Faye, Les Funambules, la Maison Philippe Grisard. D'autres aimeraient faire partie de cette démarche, comme les producteurs de miel et de yaourt de la Ravoire Paysanne. Pour finir, il serait pertinent d'associer à la démarche des entreprises comme Guerin Recyclage Verre qui sont dans la filière classique existante.

Toujours dans le secteur viticole, le traitement des déchets verts, notamment des ceps de vignes a été un sujet d'étude (projet Vitivalo). En effet, la problématique était de trouver un mode de traitement de ces déchets avec la contrainte de l'enrobage par cire des plants de vigne.

5- Construction (11%)

Le secteur de la construction est également bien développé avec un total de 751 établissements répartis en 4 sous-catégories :

- La construction de bâtiments,
- Le génie civil,
- Les travaux de construction spécialisés
- Les activités de soutien à la construction. i.e. les activités d'architecture, de location de machines et équipements pour la construction, et les activités d'économistes de la construction.

La majorité des établissements (83%) dépendent de la catégorie travaux de construction spécialisés, i.e. installation électrique, charpente, peinture, etc.

→ C'est un secteur qui émet aujourd'hui de nombreux déchets et il serait donc intéressant de développer un travail sur cette thématique (Schützenhofer, et al. 2022). Cependant, la compétence sur le traitement des déchets des professionnels a évolué, point d'attention (action à relier avec le PLPDMA : action 2.7).

Des entreprises sur le territoire proposent des solutions pour valoriser les déchets issus du secteur du BTP. C'est le cas de Poly'com, qui s'occupe des déchets métalliques, de Carrière Borghese, qui fabrique du ciment à partir de gravats, ou encore de NGE qui recycle les chutes d'enrobé.

Rq : aujourd'hui, la zone gérée par la collectivité pour la compétence déchet, ne compte pas de parc d'activité. La question des déchets professionnels sera à retravailler.

En ce qui concerne les déchets des particuliers, le service est en cours de restructuration (cf. [1.4](#)). Ce changement de gestion va certainement amener des modifications dans l'exercice des compétences, point d'attention.

Pour le pilier de l'allongement de la durée de vie en construction, la collectivité a déjà investi le sujet en participant au financement d'une matériauthèque (Enfin ! Réemploi). Cette politique est également menée dans les marchés publics, où la CC Cœur de Savoie favorise l'utilisation de matériaux de réemploi. Pour finir, la collectivité propose un accompagnement aux changements de pratiques pour développer l'éco-construction ou l'éco-rénovation.

6- *Activité des organisations associatives et autres services*

Près de la moitié des établissements de cette catégorie correspondent à des associations (290 étb). Les autres activités d'organisations correspondent à des services à la personne, comme des activités de salon de tatoueurs, de soins de beauté et corporels, ou encore de praticiens de soins non conventionnés.

→ Ce domaine d'activité pourrait mettre en place de la mutualisation de services afin d'optimiser les déplacements par exemple.

À noter, que plusieurs porteurs de solutions sont dans cette catégorie (cf. cartographie des acteurs de l'ECi). C'est le cas par exemple, de la recyclerie Fibr'éthik (atelier bois, atelier couture, atelier électronique, etc.) ou encore le 525 Frip' (enseigne Emmaüs). Ainsi, il s'agit d'un important levier pour développer une démarche ECi sur le territoire.

7- *Santé humaine et service à la personne*

La CC Cœur de Savoie compte 447 établissements à destination de la santé humaine et du service à la personne. La majorité des établissements sont rattachés au secteur de la rééducation au secteur des infirmiers et des sages-femmes, avec respectivement 114 et 90 établissements.

On dénombre également 6 établissements à activité hospitalière, dont 5 centres hospitaliers, mais transitoire. Les centres hospitaliers sont très énergivores et produisent de nombreux déchets (matériel, mais aussi en eau, etc.).

Le reste des établissements sont répartis dans des activités de praticiens généralistes, de praticiens spécialisés, et de centres d'accueil médicalisés (personnes âgées, handicapées) ou sociaux (jeune et familles en difficultés, etc.).

➔ Comme souligné ci-dessus, les activités en lien avec la santé et les soins sont consommatrices en eau, énergie et productrices de déchets spécifiques, difficiles à traiter. En revanche, elles sont moins consommatrices de matières. Dans le cadre d'une démarche ECI, il serait donc intéressant de travailler sur ces flux et de voir si une optimisation est possible (Ranjbari , et al. 2021).

8- Administration publique et enseignement

La majorité des établissements appartenant à ce domaine d'activité sont rattachés à l'enseignement des loisirs : avec 108 établissements dédiés à l'enseignement des sports et 34 à des enseignements culturels tels que la musique ou le dessin.

Les hôtels de ville et mairies annexes sont également répertoriés avec d'autres établissements de services établissements comme les finances publiques ou encore la direction des douanes, on dénombre au total 53 établissements.

Pour finir, le territoire de Cœur de Savoie accueille divers établissements d'enseignement, on dénombre :

- 8 établissements d'enseignement pré-primaire
- 34 établissements d'enseignement primaire
- 3 établissements d'enseignement secondaire général
- 2 établissements d'enseignement supérieur
- 52 établissements de formation continue pour adulte

➔ Les établissements de formation peuvent apporter de la sensibilisation sur les sujets de l'Économie Circulaire. Il serait intéressant d'intégrer au catalogue d'animation existant, des interventions en lien avec l'Économie Circulaire (cf. cartographie des acteurs de l'ECi pour des idées de partenariat possible).

De plus, ces établissements publics proposent généralement de la restauration collective (ex des écoles), ainsi un travail sur l'approvisionnement et la consommation durables couplé à une gestion des déchets alimentaires peuvent être un axe de la politique ECI de la collectivité (action à relier avec le PAT : action 3.1 et le PLPDMA : action 2.6).

9- Industrie

Dans cette catégorie, sont regroupées les industries extractives et manufacturières. Toutefois, la majorité des établissements est rattachée à l'industrie manufacturière 335 contre seulement 3 établissements pour l'industrie extractive.

La majorité des établissements appartiennent :

- Au secteur de l'industrie alimentaire : 49 établissements,
- Au secteur de l'industrie métallique, dont l'usinage de pièces industrielles : 44 établissements

- Au secteur du travail du bois : 31 établissements.

➔ Tout comme le secteur de la construction, l'industrie est un gros producteur de déchets. Ainsi, il serait intéressant d'intégrer ces établissements dans une démarche ECI. De plus, ces démarches s'intéressent aux premières étapes d'une chaîne de production, en travaillant notamment sur l'éco-conception (sujet qui doit être abordé avec le projet E-CHANGE (ALCOTRA), en revanche, plutôt sur les acteurs de l'artisanat). Cette approche globale permet d'anticiper et réfléchir à une diminution de l'impact du produit dans son utilisation et sa fin de vie (Martínez Leal, et al. 2020). Pour finir, les industries sont un secteur avec beaucoup de logistique, ainsi, rejoignant le premier domaine d'activité un travail sur le fret et son optimisation semble important.

10- Les activités scientifiques

Une majorité des établissements ont des activités d'ingénierie et d'études techniques (ex. bureaux d'études) ou de programmation informatique (ex. gestion de bases de données) avec respectivement 93 et 49 entreprises.

Les établissements restants sont répartis dans des activités de contrôle et inspection technique, en conseil informatique ou encore de soins vétérinaires.

➔ Les commentaires pour la catégorie « administration et soutien aux entreprises » peuvent s'appliquer également.

11- Services de réparation

On retrouve dans ce domaine d'activité, trois grandes catégories :

- la réparation d'équipements industriels (70 étbs) avec notamment la réparation des machines et équipement mécanique.
- la réparation d'automobiles et de motocycles (81 étbs) avec une majorité d'établissement rattachés à la réparation d'automobiles légers (< 3,5 tonnes)
- la réparation de biens personnels (34 étbs) avec en particulier la réparation d'ordinateurs et de meubles.

➔ Comme le nom l'indique, ce domaine d'activité a son rôle à jouer dans une démarche des 4R. Il peut être un levier important pour initier une dynamique d'économie circulaire sur un territoire. Il est donc important de les impliquer et de les soutenir dans la démarche.

12- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution

Sur le territoire, 70% des établissements appartenant à ce domaine d'activité sont dans la production d'électricité. Les établissements restants sont répartis dans des activités de captage et distribution de l'eau potable, du traitement des eaux usées, ou encore de la récupération des déchets triés.

À noter que ces flux vont subir de plus en plus de tensions au niveau de la ressource et qu'il est donc important d'en avoir une gestion durable sur la durée. C'est le cas de l'eau, qui est utilisée dans de nombreux domaines d'activités : production d'énergie (hydroélectricité, refroidissement de centrale), production agricole (irrigation et abreuvement), processus industriels (refroidissement, lavage), sans oublier les besoins d'eau individuels. Ainsi, dans un contexte de changement climatique avec des périodes de sécheresse accrues, une gestion durable s'impose. Un raisonnement similaire peut s'appliquer à toutes les ressources.

➔ Ces services de distributions, si mis en réseau, peuvent initier une démarche ECI. À étudier plus en détail.

Rq : ce domaine d'activité relève plutôt du volet Climat-Air-Énergie que du volet Économie Circulaire. Il est donc important de mener ces deux politiques conjointement.

On peut tout de même souligner l'exemplarité de certaines entreprises comme la blanchisserie Christalex, qui optimise sa consommation d'eau en réinjectant 70% de ses eaux de sortie dans son circuit de lavage. À noter qu'en plus, des échangeurs de chaleur sont intégrés au circuit pour limiter les consommations énergétiques.

La boucle géothermale du parc d'activité Alp'Arc peut également être citée. Construite lors de l'extension du parc, elle permet de fournir des besoins en chaud et froid aux entreprises, à moindre coût énergétique.

La CC Cœur de Savoie fait également partie du réseau Territoire Engagé pour le Gaz Renouvelable (TEGR), ainsi d'autres acteurs seraient à mobiliser sur la thématique de mutualisation, le Fromager Savoyard, la Laiterie Savoyarde, Les Vergers de Châteauneuf (méthanisation). On peut également penser aux Forces Motrices du Gelon pour la production d'hydroélectricité.

13- Activités de communication

Les services de communications représentent < 1% des établissements sur le territoire. On y retrouve principalement des agences de publicité et des établissements de traduction et d'interprétation.

➔ Ce domaine d'activité peut être mobilisé dans le but de réaliser de la sensibilisation sur le territoire.

NB : SMTK, entreprise faisant partie du PECCS appartient à ce domaine d'activité.

1.3.a.ii Répartition par salarié

Afin de compléter l'approche quantitative de la répartition par nombre d'établissements, une étude sur la répartition des salariés est menée pour apporter une étude qualitative. L'objectif, ici, étant de différencier un établissement de plus de 10 salariés d'une autoentreprise. La base Sirene étant incomplète sur les effectifs des entreprises, une première approche est réalisée avec le fichier FLORES, 2022 de l'INSEE.

On a pu observer en première partie que le secteur d'activité qui emploie le plus grand nombre de salariés est celui du commerce, transport et des services divers avec près de 6 000 emplois. Viennent ensuite les secteurs de l'industrie et de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale avec environ 3 000 emplois chacun. Les secteurs d'activité restants représentent moins de 25% de l'effectif salarial du territoire.

On note également que la majorité des établissements possèdent entre 1 et 9 salariés (73%). Pour les établissements avec plus de 50 salariés, ils relèvent principalement des secteurs de l'administration, du commerce.

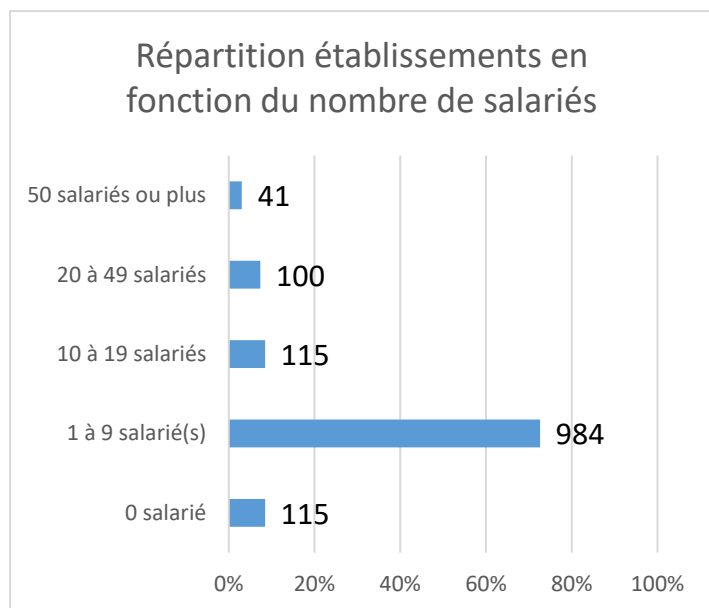


Figure 16 Répartition des établissements du territoire de la CC Cœur de Savoie en fonction de ses effectifs (Source : FLORES, INSEE, 2022)

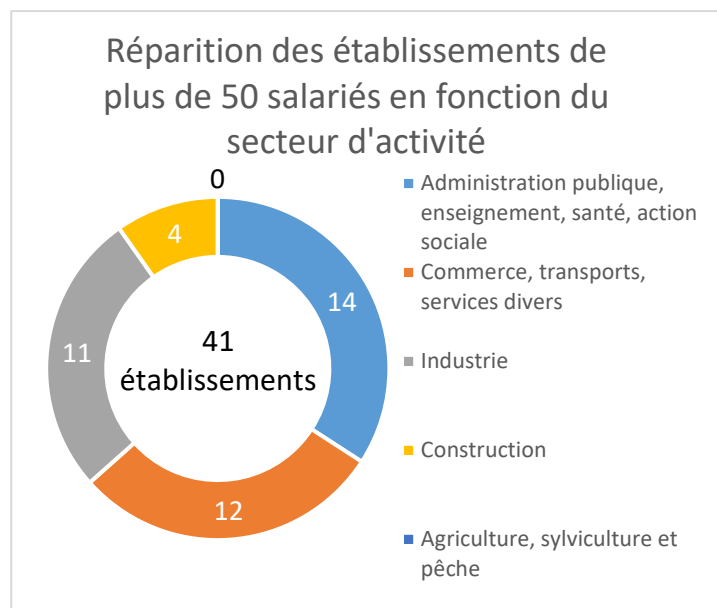


Figure 17 Répartition des établissements de plus de 50 salariés en fonction du secteur d'activité sur le territoire de la CC Cœur de Savoie (Source : FLORES, 2022)

Ces données sont complétées par celles du Versement Mobilité. Cette deuxième approche permet de nous donner la somme de l'assiette fiscale⁸ réalisée sur le mois de mars 2025 pour chaque secteur d'activité (courbe en noire sur le graphique ci-dessous), ainsi que le nombre d'établissements de plus de 10 salariés par secteur d'activité (représenté par les bâtons rompus). Ainsi, l'industrie est le secteur d'activité générant la plus grande activité économique sur le territoire, bien qu'en nombre d'établissements, elle ne représente qu'une petite part (cf. [Figure 15](#)).

⁸ Assiette fiscale : composée des éléments du patrimoine de l'établissement elle permet de déterminer le taux d'imposition. Dans le cas de l'impôt sur les sociétés, l'assiette est représentée par le résultat fiscal, c'est-à-dire le bénéfice réalisé par l'entreprise après correction des règles fiscales. (Source : <https://www.altertax-avocats.com/assiette-fiscale/>)

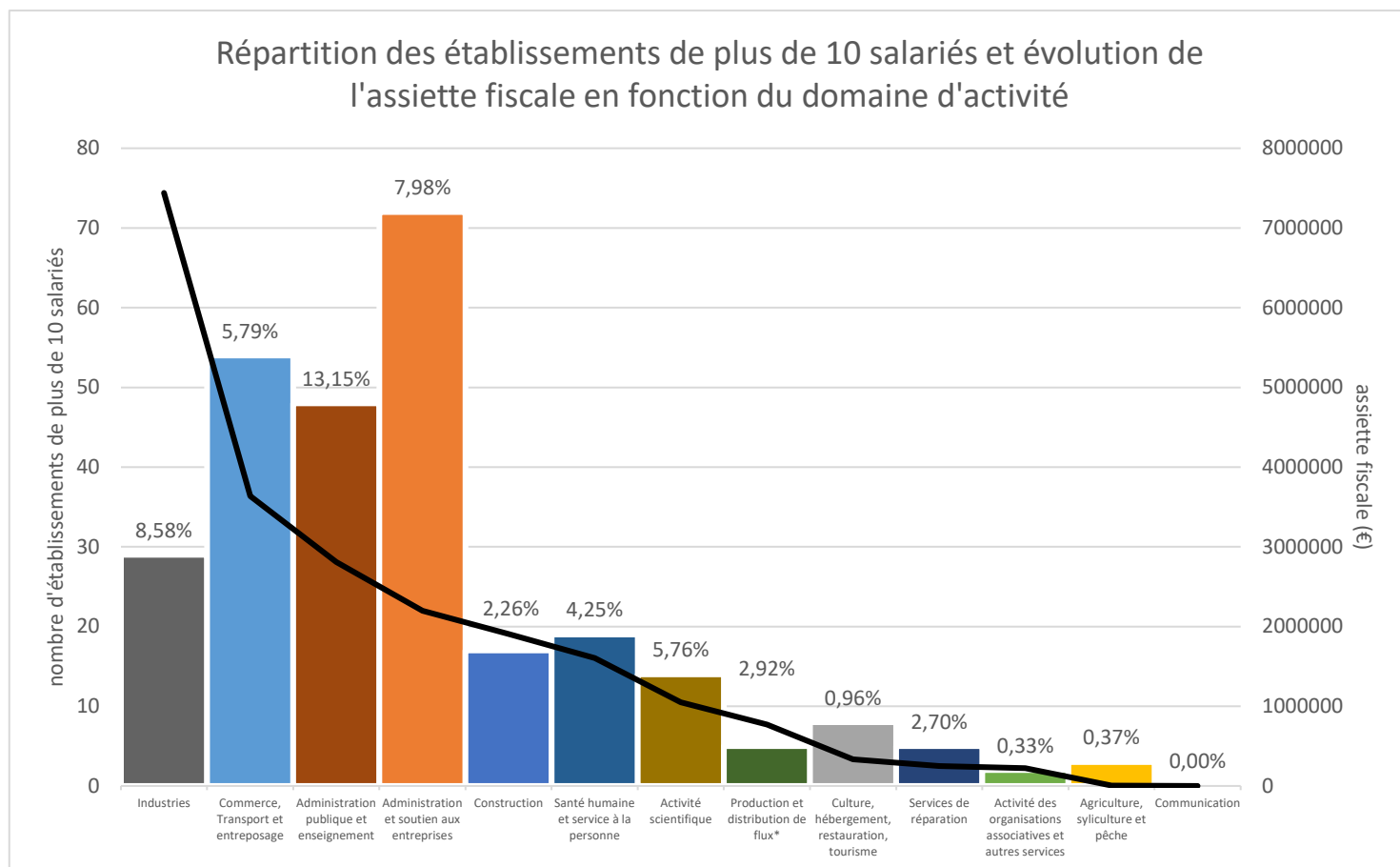


Figure 18 Evolution de l'assiette fiscale en fonction du secteur d'activité et répartition des établissements de plus de 10 salariés (Source : Versement Mobilité, mars 2025)

NB : les établissements de plus de 10 salariés, représentés dans le graphique ci-dessus ne correspondent qu'à une petite part de chaque domaine d'activité. Cette part est indiquée avec les % figurant au-dessus des bâtons rompus. Cela rejoint l'analyse de la [Figure 16](#), qui montre que 80% des établissements possèdent moins de 10 salariés.

1.3.a.iii Répartition géographique

Une deuxième approche qualitative est réalisée, avec la répartition géographique. Le territoire Cœur de Savoie possède plusieurs Zones d'Activité Économique (ZAE), dont les 5 principales sont :

- **Alpespace** : située sur les communes de Sainte-Hélène-du-Lac et de Porte de Savoie, c'est la plus grande zone économique du territoire, et la deuxième de la Savoie, avec près de 150 hectares et 3 158 salariés. Actuellement, il reste encore 5 hectares vacants en capacité d'accueillir 2 grosses implantations et 3 PME. C'est également la zone d'activité avec la plus forte identité, on y retrouve de l'industrie, des services à l'industrie et des entreprises technologiques sur la thématique de l'aménagement de la montagne.
- **Le Héron** : avec 807 salariés. On retrouve sur cette zone principalement des activités industrielles et artisanales, avec de manière très secondaire du commerce.
- **Plan Cumin** : cette zone d'activité a pour particularité d'avoir pour objectif d'aménager son extension sur des critères d'Écologie Industrielle et Territoriale. 553 salariés travaillent sur cette zone. Cette zone héberge principalement des activités industrielles et artisanales.

- **Carouge** : sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, cette zone d'activité accueille 353 employés. Cette zone est très mixte au niveau des activités hébergées, néanmoins, les activités commerciales sont très présentes.
- **Alp'Arc** : situé sur deux EPCI (la CC Cœur de Savoie et la CC Porte de Maurienne) c'est un parc qui s'étend sur une soixantaine d'hectares, avec la particularité d'avoir une boucle géothermale. L'objectif de cette boucle est de pouvoir fournir des flux de chaud et de froid à moindre coût énergétiques pour des entreprises à forte consommation. 129 salariés travaillent sur cette zone. C'est également le parc avec le plus important potentiel d'accueil avec l'ajout récent d'une extension de 28 hectares. On y retrouve essentiellement des services à l'industrie.
- **La Gare** : Située sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, possède 24 salariés. C'est la zone la plus récente de la collectivité, elle possède donc un potentiel d'implantation intéressant.

Il est important de souligner que la gestion de ses zones d'activité est régie à l'échelle du SCoT de la Métropole Savoie. Ainsi, en raison d'une capacité d'accueil intéressante et dans le contexte de la législation Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la CC Cœur de Savoie possède un positionnement fort sur le plan du développement économique. En effet, les surfaces économiques représentent 12% des surfaces artificialisées, l'objectif 2031 est de se limiter à 40 hectares d'artificialisation. Une gestion durable, anticipée, du foncier est alors nécessaire. On relève déjà des mesures fortes en ce sens comme une sélection rigoureuse des implantations sur la zone d'Alpespace, régies non seulement par le PLU, mais également par une charte (ex nbr emplois par hectare). Ces mesures sont renforcées par une politique de bail à construction en émergence.

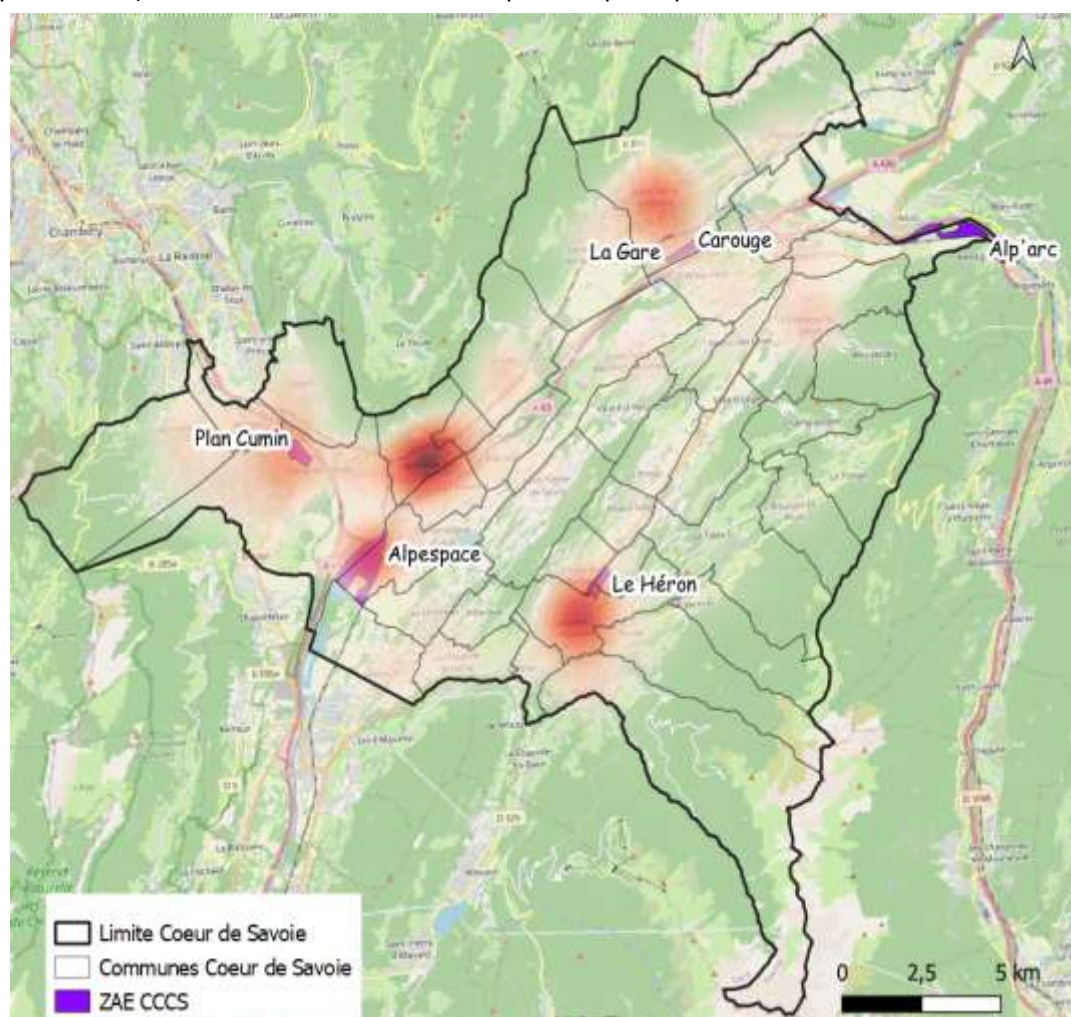


Figure 19 Carte illustrant la répartition des établissements sur les territoires de la CC Cœur de Savoie et indiquant les Zones d'Activité Economiques (Source : Base SIRENE, 2025 ; géolocalisation des établissements Data.gouv ; fond de carte : OSM)

On peut observer une forte concentration des établissements au niveau des ZAE de la collectivité, mais aussi au niveau de la commune de Montmélian. À noter, que la commune de Montmélian possède plusieurs petites zones d'activité.⁹

De manière plus générale, les pôles principaux de la Communauté de communes que sont Montmélian, Valgelon-La Rochette, Saint-Pierre-d'Albigny et Porte de Savoie sont mis en exergue.

Si on s'intéresse maintenant à la surface occupée en fonction de l'activité, on obtient une autre information. Cette répartition permet de compléter les données sur le nombre de salariés. En effet, l'industrie, qui ressort en tant que secteur générant une importante valeur ajoutée avec peu d'établissements, n'est présente que sur une infime partie du territoire. En revanche, les activités agricoles et sylvicoles, qui possèdent deux fois plus d'établissements, mais avec moins de salariés, occupent une large majorité du territoire. En effet, sur les 32 987 ha de la collectivité, les activités sylvicoles et agricoles en occupent 85%.

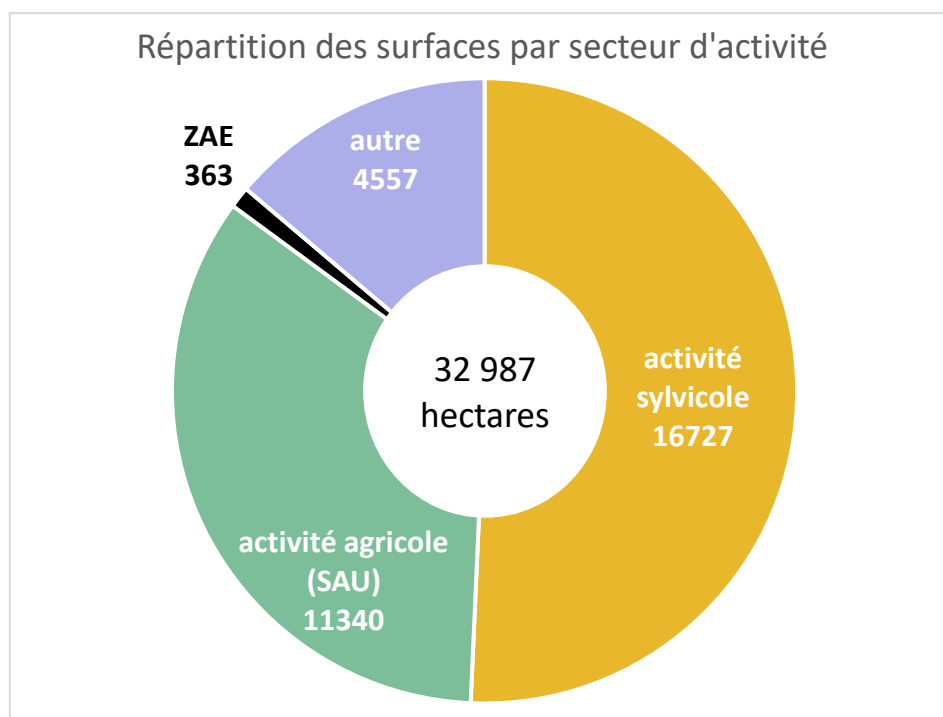


Figure 20 Répartition de la surface du territoire de la CC Cœur de Savoie en fonction de l'activité exercée (Sources : diagnostic des ressources forestières, 2019 ; fiche territoriale synthétique RA, 2020 ; Atelier Économique, 2025)

NB : les ZAE sont ici considérées comme les surfaces accueillant les activités de l'industrie. C'est une approche qui pourrait être précisée, car on retrouve également des GMS, toutefois, cela donne un ordre de grandeur. Pour ce qui est de la catégorie « autre », il ne s'agit que de la surface restante, où on peut supposer y retrouver les zones urbaines, les axes routiers, etc.

⁹ NB : dans le fichier SIRENE, certaines coordonnées d'établissement ne sont pas communiquées. Ainsi, il manque 14% des établissements sur cette carte

I.4. La gestion des déchets

Pour l'exercice de la compétence Gestion des Déchets ménagers, le territoire est découpé en deux :

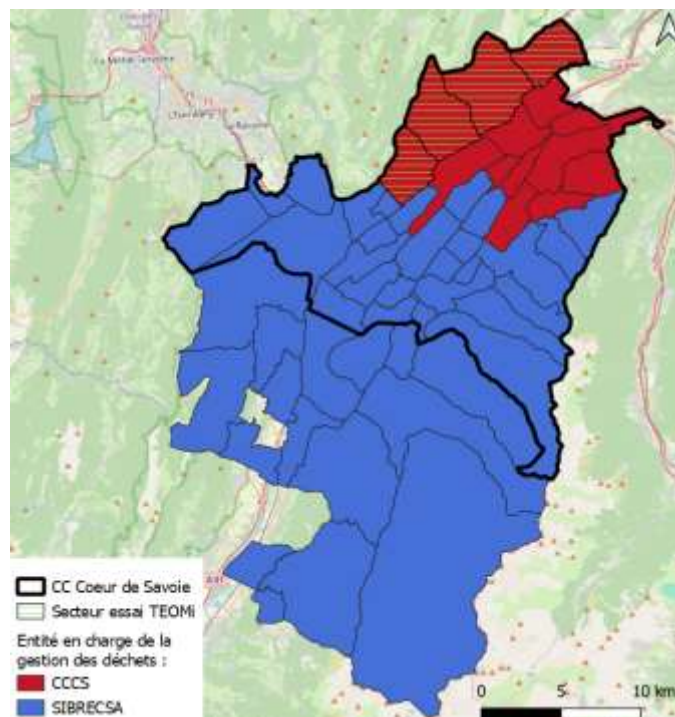


Figure 21 Répartition des communes pour la gestion des déchets entre la CC Cœur de Savoie et le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (Source : site de Cœur de Savoie, site du SIBRECSA, 2025 ; fond de carte : OSM)

- Une première partie composée de 14 communes est sous la gestion de la collectivité Cœur de Savoie. Les sous-compétences prévention et collecte sont donc gérées directement par l'intercommunalité, tandis que la sous-compétence traitement des déchets est transférée au syndicat Savoie Déchets.
- Pour les communes restantes, la compétence est intégralement transférée au Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA).

Cette répartition est vouée à évoluer avec la dissolution du SIBRECSA et la reprise de la gestion des déchets pour l'intégralité de ses communes par la collectivité au 1^{er} janvier 2026.

Dans le référentiel de l'ADEME, un des axes d'amélioration, est la mise en place de la tarification incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (TI). Cependant, après une expérimentation de la TI sur le nord du territoire¹⁰ entre 2016-2020, la collectivité n'a pas souhaité étendre ou pérenniser ce système. Une remarque est ressortie à la suite de cette expérimentation : tant que la tarification incitative ne sera pas généralisée sur l'ensemble du territoire métropolitain, le système ne sera pas efficace.

Lors d'une étude¹¹ menée par le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et l'Environnement (RARE) une cartographie des territoires ayant mis en place une TI a été réalisée. Les données proviennent de chaque Observatoire Régional Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC). Ainsi, en 2022, le niveau de couverture de la population soumis à une TI est très variable d'une région à l'autre. Il est important de souligner que seules 4 régions atteignaient l'objectif national d'un taux de couverture fixé à 22% pour 2020.

¹⁰ Seules 4 communes étaient concernées par cette expérimentation : le Cruet, Fréterive, Saint-Jean-de-le-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny

¹¹ [Quelle est la part des populations soumise à la tarification incitative ? Les observatoires régionaux des déchets vous répondent](#), RARE, 2022

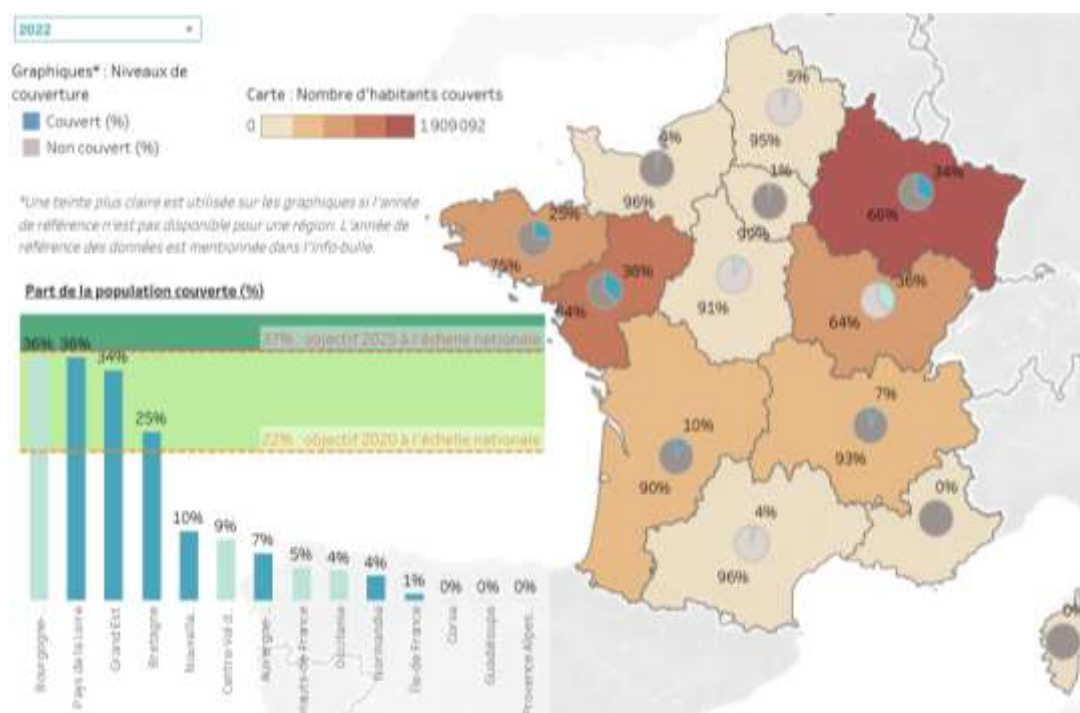


Figure 22 Part de la population soumise à la tarification incitative en fonction des régions et objectifs nationaux (Source : RARE, 2022)

Une étude réalisée par l'ADEME en 2025¹² montre que les territoires avec une forte représentation de la TI sont les territoires à typologie rurale ou mixte rurale. En opposition, dans les territoires urbains et touristiques, la TI est largement sous représentée.

En 2023, en AuRA :

Mode de tarification	Nbr EPCI	Nbr pop	% pop
TEOM	41	1 343 837	16,4%
TOEM + RS	104	5 928 253	72,3%
TOEMi	1	6 833	0,1%
TOEMi + RS	7	251 923	3,1%
REOM	24	353 058	4,3%
ROEMi	10	278 709	3,4%
Autre	2	33 245	0,4%
TOTAL	189	8 195 858	

Tableau 2 Répartition des EPCI de la région AuRA suivant le mode de tarification pour la gestion des déchets avec indication de la couverture de la population en 2023 (Source : ORDEC AuRA, 2025)

Ainsi, en 2023, **6,6%** de la population était concernée par une Tarification Incitative. Cela place la région loin des objectifs nationaux (22% pour 2020 et 37% en 2025) et de l'objectif du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), placé à 36% pour 2025. De nombreux progrès restent à faire sur ce sujet.

¹² Référentiel national des coûts du SPGD France métropolitaine données 2022, ADEME, 2025

Toutefois, on observe un tournant pour certains territoires avec l'extension de la TEOMi à l'intégralité des communes du SICTOM Entre Monts et Vallées en 2024 ou l'harmonisation de la Tarification Incitative sur l'ensemble du territoire de la CC Entre Bièvre et Rhône d'ici 2026.

Les modes de financement du service public de prévention et de gestion des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

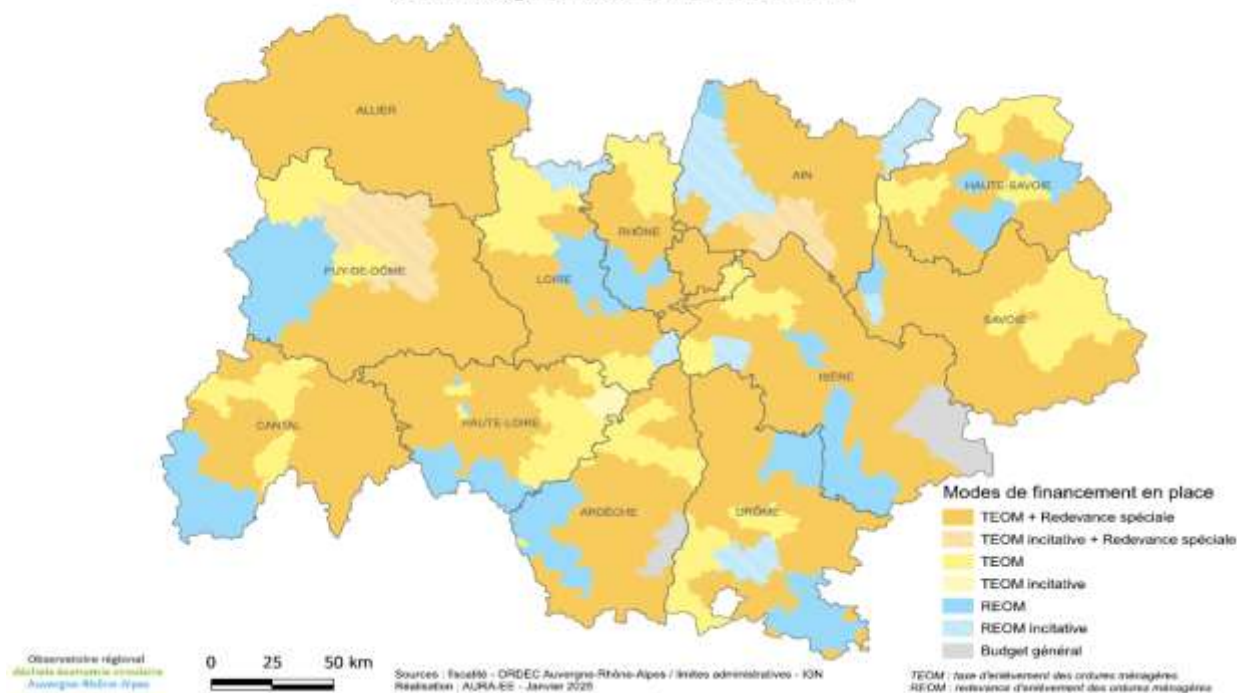


Figure 23 Carte du mode de fiscalité pour la gestion des déchets en AuRA en 2023 (Source : ORDEC AuRA, 2025)

1.5. Le Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie

En 2021, Fibr'éthik¹³, avec le concours de la CC Cœur de Savoie et de SoluCir¹⁴, est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE). Cette coopération mène à la création du Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie (PECCS), en 2023.

Les axes de travail du PECCS sont variés :

- Favoriser les échanges entre les entreprises et acteurs de l'ECi sur le territoire
- Optimiser la gestion des ressources pour réduire les coûts et les impacts environnementaux
- Sensibiliser et accompagner les entreprises dans une démarche ECi.

Ces axes se rassemblent sous l'objectif commun de développer les piliers de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) et de l'Allongement de la durée d'usage à destination des entreprises du territoire.

Pour ce faire, le PECCS travaille en individuel (réalisation de diagnostic des flux entrant/sortant) mais aussi en collectif (trouver des axes d'amélioration communs, organisation de groupe de travail). Ces différents ateliers, ont pour objectif de faire émerger des idées de synergies possibles, comme :

- Trouver une filière de valorisation pour le carton : l'objectif serait dans un premier temps de mutualiser une collecte de carton pour ensuite alimenter une filière de réutilisation (carton de calage).

¹³ Un acteur important de l'économie circulaire sur le territoire (possède notamment une ressourcerie à Saint-Pierre-d'Albigny). C'est également une structure de réinsertion.

¹⁴ Structure établie en Savoie et Haute-Savoie, qui apporte des compétences techniques en matière d'économie circulaire

Cette filière pourrait, à terme, évoluer vers un « magasin de carton » qui favoriserait le réemploi. Les acteurs identifiés pour cette synergie sont d'une part les entreprises ne possédant pas de benne carton dédiée, car volume de carton trop faible, et d'autre part, Acti'Val73, qui pourrait se charger de la collecte et de la transformation du carton en frisure. Se pose également la question d'inclure l'entreprise La Rochette Cartonboard, cartonnerie présente sur le territoire.

- Une filière sur le flux de palette qui pourrait s'inspirer de la synergie carton.
- Une distribution de paniers de fruits et légumes AB. Cette synergie permet de fédérer les membres du club des entreprises. Les paniers sont distribués et fournis par Terre Solidaire, l'action a commencé le 05 juin 2025.
- Une filière de réemploi du verre. Cette synergie vise à travailler sur la filière viti-vinicole et des brasseurs du territoire, afin de proposer un système de consigne. Un réseau de consigne est déjà existant, avec Revera, l'objectif est donc d'inclure le territoire dans ce réseau. Ce point du PECCS est à rattacher avec les actions du PAT.

D'autres synergies sont en cours de réflexion, comme celle sur les déchets de bureau (solutions proposée par Elise alpes) ou les biodéchets (mise en place de composteurs).

D'un point de vue structurel, le PECCS est composé :

- de 3 membres administrateurs : Fibr'éthik (animateur), la collectivité Cœur de Savoie (lien fort avec les entreprises), et SoluCir (expertise technique) ;
- du Club des Entreprises du PECCS : Argaly, ASVA, Club Saveur, IDM, Cristal Innov, EP Climbing, Leborgne, SMTK, Tessier. Composé de 10 entreprises, le PECCS vise à rassembler une vingtaine d'entreprises ;
- des Partenaires du PECCS : Acti'Val73, Espoir73-Satrec, Fibr'éthik, Nantet, Terre Solidaire, Bernier Palettes, La messagère, etc.

Aujourd'hui le PECCS est présent sur une grande partie du territoire, avec une forte concentration d'acteurs au niveau des parcs d'activités économiques du territoire. (cf. carte des acteurs du PECCS Figure 24). C'est un atout primordial pour le territoire permettant un accès privilégié au sein de la sphère économique.

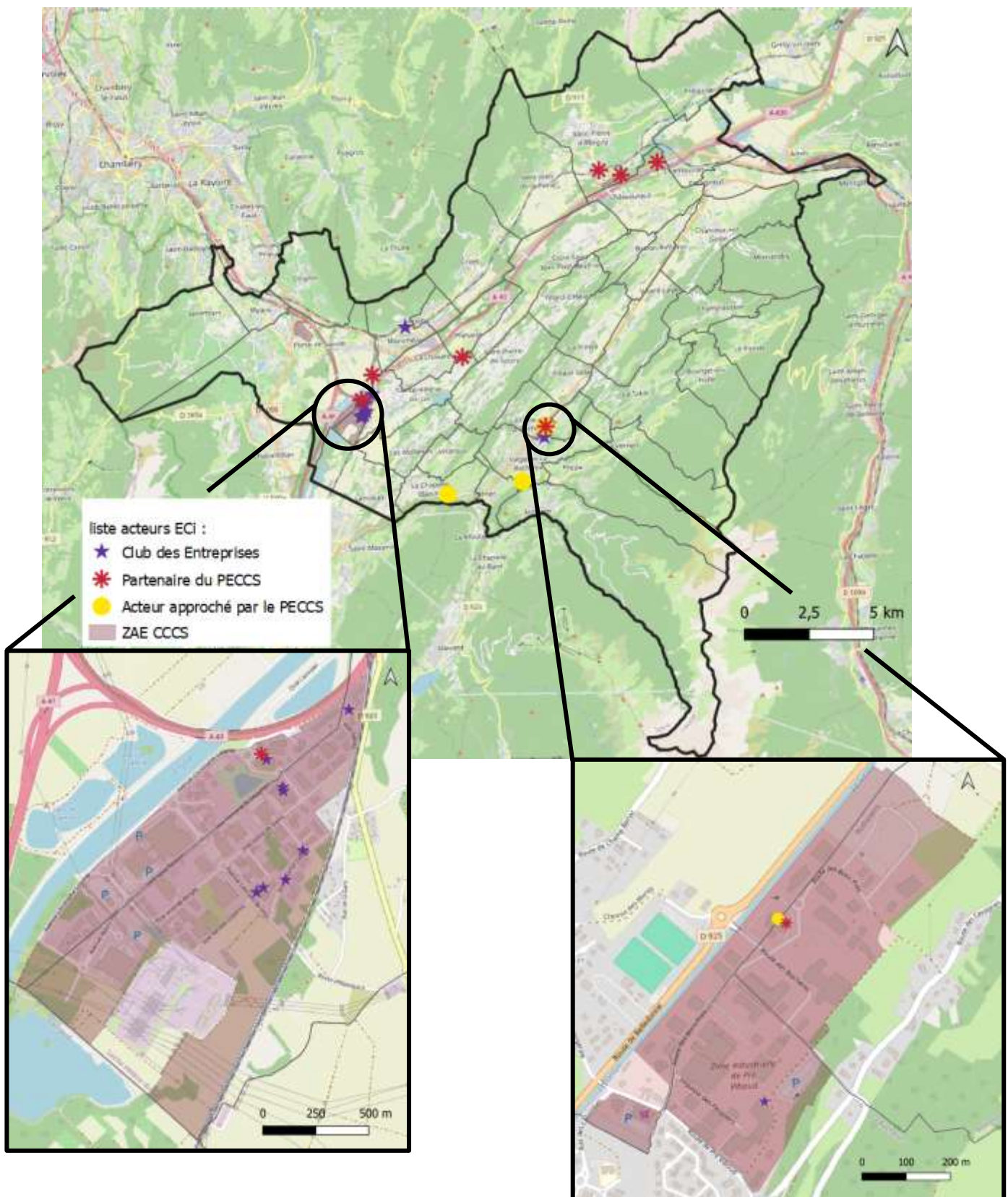


Figure 24 Cartographie des acteurs du PECCS avec des zooms sur les ZAE d'Alpespace (gauche) et du Héron (droite), 2025 (fond de carte : OSM)

II. L'Économie Circulaire en Cœur de Savoie, référentiel de l'ADEME : État des lieux et Audit

Créé en 2021 par l'ADEME, le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) est un outil de planification pour mettre en œuvre le projet de transition écologique des territoires. Ce programme s'articule autour de 2 référentiels : un premier sur le thème Climat-Air-Énergie (CAE) et second sur l'Économie Circulaire (ECi). Pour chaque référentiel, les collectivités peuvent se faire labelliser en fonction de leur engagement (score maximum de 5 étoiles).

En 2025, 584 territoires sont engagés dans la programmation TETE et 433 d'entre eux sont labellisés.

Déjà impliquée sur la thématique Climat-Air-Énergie depuis 2020 (labellisation 4 étoiles), l'engagement de la collectivité a évolué au 1^{er} janvier 2025 avec la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial¹⁵ (COT). On note qu'en 2025, 324 COT sont en cours.

Cet état des lieux porte uniquement sur la partie ECi, celui pour la partie CAE ayant déjà été réalisé en 2024, à la fin du premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

La première étape de ce COT consiste à réaliser un état des lieux des pratiques de la collectivité. Cet état des lieux a été réalisé entre février et avril 2025 dans le cadre d'un stage de fin d'études. La collectivité est également accompagnée par une conseillère dans cette programmation.

Pour l'exercice de l'état des lieux, le référentiel de l'ADEME, est articulé autour de 5 axes avec divers points, que la collectivité décide d'étiqueter comme étant « réalisé », « programmé » ou « non réalisé ». Afin de justifier la notation, la collectivité doit fournir des preuves qui permettront à l'auditeur de confirmer ou non le score établi.

L'audit s'est achevé en mai 2025, validant un score de **28.2%** (seul le « réalisé » est comptabilisé) et une **labellisation 1 étoile**. Cet audit a été réalisé par Florian Cezard du cabinet Agatte. Il en ressort que la collectivité démontre un bon premier niveau d'appropriation du sujet de l'ECi.



En outre, ce travail a permis d'identifier les axes d'amélioration sur lesquels la collectivité sera amenée à travailler pendant le COT. Dans son rapport, l'auditeur souligne des pistes de progrès :

- Formaliser une stratégie et faire s'approprier concrètement l'ECi par les agents et les élus, en l'articulant avec la dynamique existante CAE.
- Utiliser le Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie (PECCS) comme outil structurant de dialogue, de promotion de l'ECi et de travail autour des filières prioritaires.
- Anticiper et intégrer autant que possible les enjeux d'optimisation et de ressources dans le chantier d'harmonisation de la compétence déchet.

NB : la labellisation 1 étoile sur l'ECi, a finalement été accordée après discussion avec l'auditeur. Toutefois, il reste des points de vigilance sur la mise à jour de la réglementation sur les impacts environnementaux des émissions polluantes et les nuisances, et la complétude du rapport annuel du Service Public de Prévention et Gestion des Déchets (SPPGD).

Pour l'avancement général des 5 axes du référentiel :

- Axe 1 : la CC Cœur de Savoie a validé 19,9% des points ;

¹⁵ Le COT est un contrat d'objectif dans lequel une collectivité s'engage à progresser sur les deux thèmes (CAE et ECi) du programme TETE durant 4 ans. À la suite de cette programmation, et suivant la progression effectuée, la collectivité peut obtenir une subvention ADEME, afin de poursuivre sa démarche de transition écologique.

- Axe 2 : 38.4% des points sont réalisés ;
- Axe 3 : sur cet axe, la CC Cœur de Savoie a un score de 24,7% ;
- Axe 4 : 27,3% des points sont validés pour la collectivité ;
- Axe 5 : 37.6% des points sont réalisés.

Ainsi, les points forts de la collectivité Cœur de Savoie sont les axes 2 et 5. En revanche, l'axe 1 est le point faible.

	Potentiel max	Avant audit			Après audit		
		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
TOTAL	500	480	145,7	30,4 %	480	135,6	28,2 %
► Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscripti...	90	90	13,2	14,7 %	90	17,9	19,9 %
► Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets	80	60	22,4	37,3 %	60	23	38,4 %
► Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires	180	180	55,4	30,8 %	180	44,4	24,7 %
► Outils financiers du changement de comportement	60	60	16,4	27,3 %	60	16,4	27,3 %
► Coopération et engagement	90	90	38,4	42,6 %	90	33,9	37,6 %

Figure 25 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement général de la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit, en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

Suivant les objectifs du COT¹⁶, la collectivité doit progresser avec un minimum de 10% durant les 4 ans pour recevoir l'intégralité de la subvention ADEME. À noter que pour l'instant, ce qui est enregistré en « programmé » permet d'atteindre cet objectif (note du programmé à la fin de l'audit 1, 2025 : 11,4%)

NB : Dans le découpage de l'évaluation, le domaine de l'énergie est rattaché au volet C-A-E, ainsi, afin de ne pas faire de doublon, toute cette partie a été sortie du référentiel ECi. Toutefois, du point de vue réalisation, les actions peuvent effectivement être communes aux deux référentiels. C'est le cas par exemple des boucles d'autoconsommation collectives, de la boucle géothermale sur le parc d'activité Alp'Arc, etc.

II.1. Axe 1-Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire

C'est l'axe le moins développé du référentiel pour la collectivité Cœur de Savoie avec un score de 19,9%.

	Potentiel max	Avant audit			Après audit		
		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
▼ Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscripti...	90	90	13,2	14,7 %	90	17,9	19,9 %
1.1 ► Définir une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et as...	30	30	6,2	20,5 %	30	10,9	36,2 %
1.2 ► Développer une démarche transversale avec l'ensemble des politiqu...	30	30	4,3	14,2 %	30	4,3	14,2 %
1.3 ► Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique Économie ...	30	30	2,8	9,4 %	30	2,8	9,4 %

Figure 26 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'axe 1 pour la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

¹⁶ Les objectifs du COT sont fixés par la formule : $objectif\ de\ progression = \frac{100 - score\ audit\ entrée}{7}$ (arrondi à l'unité inférieure)

Ce score relativement faible vis-à-vis des autres axes, vient du fait qu'il n'existe pas de stratégie globale formalisée d'économie circulaire. Néanmoins, nous remarquons des éléments sectoriels déjà présents sur lesquels s'appuyer. De plus, le stage actuellement réalisé sur cette thématique pourra apporter une structuration grâce au diagnostic déjà engagé. En effet, plusieurs programmations/projets sont en cours de réalisation (PAT, PECCS, charte forestière, etc.). L'objectif principal sur cet axe est d'apporter une formalisation de l'ECi dans la politique de la collectivité.

Synthèse Axe 1 – Stratégie globale	
Points forts	Une organisation et une gouvernance mise en place avec le COT, qui capitalise sur l'organisation déjà en place pour la démarche Climat-Air-Énergie.
	Plans sectoriels qui se formalisent progressivement : PAT, PLPDMA, chartes forestière, PECCS.
	Un diagnostic territorial de l'ECi engagé
Pistes de progrès	Définir une politique globale d'ECi
	Décliner une stratégie et un programme d'actions
	Faire vivre la démarche en interne mais aussi en externe (grand public, acteurs économiques et collectivités)
	Se former et sensibiliser en interne et en externe à l'ECi

Tableau 3 synthèse de l'axe 1-stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire pour la CC Cœur de Savoie (source : rapport audit, 2025)

II.2. Axe 2-Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

Ce deuxième axe est un axe technique, orienté spécifiquement sur les déchets et leur gestion. La CC Cœur de Savoie a obtenu un score de 38,4%.

		Potentiel max	Avant audit			Après audit		
			Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
▼	Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets	80	60	22,4	37,3 %	60	↗ 23	↗ 38,4 %
2.1	▶ Disposer d'un programme de prévention des déchets	10	10	8	80 %	10	↗ 8,4	↗ 84,3 %
2.2	▶ Améliorer l'efficacité du système de collecte	15	15	5,9	39,2 %	15	↗ 7,1	↗ 47,5 %
2.3	▶ Améliorer la valorisation des déchets (dont organiques)	20	0	0	0 %	0	0	0 %
2.4	▶ Réduire les impacts environnementaux et sociaux de la gestion des d...	20	20	4,1	20,6 %	20	↘ 3,1	↘ 15,5 %
2.5	▶ Créer du lien avec les acteurs économiques du territoire pour créer d...	15	15	4,4	29,2 %	15	4,4	29,2 %

Figure 27 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'axe 2 pour la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

Pour donner un peu de contexte, la collectivité s'occupe des compétences prévention et collecte des ordures ménagères pour une partie du territoire seulement, 14 communes représentant environ 1/3 du flux total de déchet (cf. [1.4](#)). Cependant, la collectivité doit reprendre ces compétences au 1^{er} janvier 2026. Ainsi, pour ne pas pénaliser l'intercommunalité, il a été décidé de comptabiliser ¼ des points pour les actions effectuées lors de l'audit d'entrée.

Ainsi, le service est en pleine restructuration avec pour objectif d'avoir un service avec : un axe prévention et économie circulaire, un axe gestion de la collecte des déchets et un axe gestion des déchèteries. Cela illustre l'implication de la collectivité dans le sujet de l'économie circulaire. A noter que cette réorganisation est vue comme un atout pour progresser sur du long terme, car elle apportera une homogénéisation sur tout le territoire et par conséquent un accès plus direct à la population via ce service.

Lors du COT l'objectif premier du territoire sera donc de maintenir le niveau actuel observé sur les 14 communes en régie et de le transposer sur l'ensemble du territoire.

Synthèse Axe 2 – Service de réduction, collecte et valorisation des déchets	
Points forts	La collectivité possède un PLPDMA (un premier évalué et un deuxième engagé)
	Une organisation qui se simplifie avec la récupération des compétences prévention et collecte sur l'intégralité du territoire de l'EPCI
	Des outils et un savoir-faire en place
Pistes de progrès	Besoin d'une mise à plat avec le nouveau périmètre : prévention, collecte, impacts environnementaux, relations avec les acteurs économiques
	Des impacts environnementaux de la gestion des déchets à évaluer et limiter
	Un conseil aux acteurs économiques à structurer et développer

Tableau 4 synthèse de l'axe 2-service de réduction, collecte et valorisation des déchets pour la CC Cœur de Savoie (source : rapport audit, 2025)

II.3. Axe 3-Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires

		Avant audit				Après audit		
		Potentiel max	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
▼ Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires		180	180	55,4	30,8 %	180	44,4	24,7 %
3.1	► Identifier et développer des filières/domaines à enjeux en lien avec l'...	35	35	0,9	2,5 %	35	9,3	26,7 %
3.2	► Réaliser des achats responsables	25	25	8,3	33,1 %	25	8,6	34,4 %
3.3	► Soutenir et accompagner la consommation responsable et la sobriété...	25	25	9,4	37,5 %	25	11,3	45,3 %
3.4	► Soutenir et accompagner l'écoconception des produits et des servic...	25	25	1,5	5,8 %	25	1,5	5,8 %
3.5	► Soutenir et accompagner les projets d'Ecologie Industrielle et Territo...	25	25	10,7	42,8 %	25	10,7	42,8 %
3.6	► Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la co...	25	25	9,7	38,9 %	25	3	11,9 %
3.7	► Soutenir et accompagner la recherche, l'innovation et l'expérimentat...	20	20	15	75 %	20	0	0 %

Figure 28 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'axe 3 pour la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

C'est un des axes les moins développés du référentiel ECI. Toutefois, plusieurs actions réalisées dans le cadre d'autres projets sont valorisées. En outre, c'est principalement le pilier de l'EIT qui est développé sur le territoire, avec le PECCS.

Ainsi, de manière générale les piliers de l'économie circulaire sont bien avancés ou en bonne voie de développement. En revanche, les piliers de l'éco-conception et de l'économie de la fonctionnalité sont à investir de manière plus soutenue.

Suite à la présentation au COTECH et aux élus en Bureau Communautaire, un gros travail sur le réemploi du verre est attendu. Cela vient du fait que la filière viti-vinicole occupe une place importante dans l'identité et l'économie du territoire. À noter que les brasseurs et producteurs de jus de fruits pourraient être également rattachés au projet.

NB : certains producteurs sur le territoire sont déjà dans une démarche de réemploi : Les Funambules (brasserie), la Brasserie Faye, la Maison Philippe Grisard (vin), le Domaine des Albatros (vin)¹⁷. De plus,

¹⁷ [Carte des acteurs du réemploi du verre](#), Alpes Consigne (Revera)

le Syndicat Régional des Vins de Savoie est en réflexion pour proposer une bouteille syndicale lavable. Se pose alors la question du rôle de la collectivité sur ce projet.

Synthèse Axe 3 – Déploiement des autres piliers de l'ECi	
Points forts	Le PECCS avec un fort investissement sur le pilier de l'EIT
	Actions menées via le PAT et la charte forestière
	De nouveaux modèles économiques qui émergent dans différents domaines : bail foncier, bouquet de services mobilité, ressourcerie-réemploi, etc.
	Une politique achat responsable en place, qui poursuit sa structuration
Pistes de progrès	Identifier les filières à enjeux et définir des actions dédiées (notamment via le diagnostic territorial)
	Passer au concret avec des actions pour le PECCS
	Investir les champs du soutien à l'éco-conception et à l'économie de la fonctionnalité avec les acteurs économiques
	Renforcer l'action à destination du grand public pour promouvoir la consommation responsable et l'allongement de la durée d'usage des objets
	Formation et sensibilisation en interne sur la consommation responsable et la sobriété interne

Tableau 5 synthèse de l'axe 3-déploiement des autres piliers de l'ECi pour la CC Cœur de Savoie (source : rapport audit, 2025)

II.4. Axe 4-Outils financiers du changement de comportement

	Potentiel max	Avant audit			Après audit		
		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
▼ Outils financiers du changement de comportement	60	60	16,4	27,3 %	60	16,4	27,3 %
4.1. ► Connaître les coûts de la gestion des déchets pour maîtriser les dépe...	20	20	2,4	12 %	20	2,4	12 %
4.2. ► Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésio...	20	20	1,3	6,3 %	20	2,5	12,5 %
4.3. ► Promouvoir et mettre en place des outils financiers en faveur de l'éc...	20	20	12,8	63,7 %	20	11,5	57,5 %

Figure 29 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'axe 4 pour la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

C'est un axe déjà bien développé, avec des points importants comme une bonne connaissance du coût de la gestion des déchets (matrice des coûts effectuée tous les ans), des engagements auprès des acteurs économiques via le soutien au PECCS.

Cependant, des points sont à retravailler, comme le sujet de la redevance spéciale pour les professionnels.

Remarque : ce sujet ne sera abordé qu'après la réunification du territoire pour ces compétences. De plus, l'abandon de la tarification incitative fait « perdre » des points à la collectivité.

NB : l'ADEME peut financer à hauteur de 80% des études pour l'extension et la réactualisation de la redevance spéciale (cf. conditions d'éligibilité, [Aides financière études-RS ADEME](#)).

Synthèse Axe 4 – Outils financiers du changement de comportement	
Points forts	Un soutien marqué aux entreprises du PECCS
	Une bonne connaissance des coûts du service de la gestion des déchets (malheureusement limité au seul secteur nord du territoire à ce stade)
Pistes de progrès	Reprise des travaux sur l'analyse des coûts du service de la gestion des déchets après fusion
	Remise à plat de la redevance spéciale pour les entreprises

Une fois le service stabilisé re-questionner la question de la Tarification Incitative

Tableau 6 synthèse de l'axe 4-outils financiers du changement de comportement pour la CC Cœur de Savoie (source : rapport audit, 2025)

II.5. Axe 5-Coopération et engagement

		Potentiel max	Avant audit		Après audit			
			Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
▼ Coopération et engagement		90	90	38,4	42,6 %	90	↘ 33,9	↘ 37,6 %
5.1	▶ Actions dirigées vers le Grand Public et les associations	30	30	13,5	44,9 %	30	↘ 11,7	↘ 39,1 %
5.2	▶ Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire	30	30	8,9	29,7 %	30	↘ 5,9	↘ 19,7 %
5.3	▶ Actions dirigées vers les acteurs économiques (TPE/PME, grandes entr...	30	30	16	53,3 %	30	↗ 16,2	↗ 54 %

Figure 30 Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'axe 5 pour la CC Cœur de Savoie à la suite de l'audit en mai 2025 (source : plateforme TETE, 2025)

Avec l'axe 1, c'est l'axe le plus développé du référentiel, soulignant l'engagement de la collectivité dans l'économie circulaire auprès de différents publics. Plus précisément, c'est l'engagement auprès des acteurs économiques qui est bien développé, les actions à l'égard du grand public/associations et des autres collectivités sont à renforcer.

Une des pistes possibles pour amener de la sensibilisation autour de la consommation responsable serait de s'appuyer sur la programmation du « mois du Développement Durable ».

Synthèse Axe 5 – Coopération et engagement	
Points forts	PECCS, PAT charte forestière, EBE, etc. : beaucoup d'actions en place à destination des entreprises
	Des partenariats en place avec des collectivités voisines : Grand Chambéry et la matériauthèque, Syndicat Métropole Savoie sur la mobilité, CGLE sur le développement économique, etc.
Pistes de progrès	Renforcer l'action auprès des deux autres cibles : le grand public, les collectivités du territoire
	Grand public : s'appuyer sur le « mois du développement durable » pour investir le champ du « consommer autrement »
	Les communes : sensibiliser/former aux enjeux de l'économie circulaire, s'appuyer sur la programmation PVD pour renforcer l'action (les communes du programme PVD accueillent des structures intervenant dans l'ECi)

Tableau 7 synthèse de l'axe 5-coopération et engagement pour la CC Cœur de Savoie (source : rapport audit, 2025)

II.6. Grille AFOM, récapitulatif de l'état des lieux

	+	-
	Atouts	Faiblesses
interne	• PLPDMA (2^{me} édition) + bonne connaissance service déchet • PAT (labellisation niv 2 en cours) + charte forestière => bonne connaissance du territoire • PECCS : lien privilégié avec les entreprises et travail sur l'EIT • Nouveaux modèles économiques émergents (baux à construction, bouquet mobilité, etc.) • Partenariats existants avec les collectivités voisines	• Manque de définition d'une démarche globale ECi • Piliers de l'économie de la fonctionnalité et de l'éco-conception à investir • Manque d'accompagnement des acteurs économiques dans la gestion de leurs déchets + Redevance Spéciale à revoir
	Opportunités	Menaces
externe	• Définir une stratégie et un programme d'action pour l'ECi (COT) • Renforcer les actions auprès du grand public (consommation responsable, allongement de la durée de vie, etc.) • ALCOTRA • Présences de structures de réemploi	• Désengagement des entreprises si pas de concrétisation • Financement du PECCS ? • État de reprise des communes du SIBRECSA

Tableau 8 Grille AFOM de l'état des lieux de la CC Cœur de Savoie, 2025

Lors de la restitution, l'auditeur nous a faits des recommandations, ci-dessous le récapitulatif :

Recommandations	Piste de travail pour la collectivité
Élaborer une stratégie ECi, articulée avec les principaux schémas et orientée « territoire »	Inscrire l'ECi comme composante forte dans un projet territorial Clarifier les objectifs politiques
Développer une culture de l'ECi (formation des élus et des agents)	Exploiter le catalogue CNFTP, les MOOC de l'ADEME, les webinaires du CIRIDD et les solutions proposées sur le territoire (ex : SoluCir, cycles de conférence) pour démystifier les termes
Élargir la gouvernance et l'évaluation du PLPDMA et globalement de la stratégie ECi	Penser au PLPDMA comme un outil de déploiement de l'ECi. Inclure différentes typologies d'acteurs - grand public, acteurs économiques, etc. – dans la CCES. (inspiration élaboration du 2 ^e PLPDMA
Anticiper au plus tôt les objectifs d'optimisation de collecte après reprise en régie de l'intégralité du territoire	Accompagnement de l'ADEME possible pour l'harmonisation
Questionner les filières économiques prioritaires au regard des « ressources »	S'appuyer sur le diagnostic territorial
Affiner le suivi des objectifs de commande publique responsable et renforcer l'aspect social	Se rapprocher du département : facilitateur mis à disposition pour superviser les clauses sociales (projet en évolution)

Initier et animer une démarche interne « sobriété et consommation responsable »/exemplarité	Capitaliser sur le réseau interne de référents
Capitaliser sur le PECCS pour élargir, à terme aux nouveaux modèles économiques et le rapprochement déchet/développement économique	Discuter de manière transversale avec les acteurs économiques
Développer une instance de dialogue avec les associations environnement, consommation	Structurer un dialogue (ex : CCES, mois du DD, etc.) pour inclure le grand public et les collectivités composantes de l'EPCI.

Tableau 9 Récapitulatif des recommandations de l'auditeur pour la CC Cœur de Savoie, 01/07/2025

III. La cartographie de l'ECi

La CC Cœur de Savoie s'est engagée dans une démarche COT (Contrat d'Objectif Territorial) avec l'ADEME au 1^{er} janvier 2025. Déjà engagée dans le référentiel CAE (labellisation 4 étoiles), un premier travail sur la construction d'une stratégie globale en ECi doit être réalisé. En effet, comme le montrent l'état des lieux et les résultats d'audit, des projets d'économie circulaire existent dans différents services de la collectivité, mais sans coordination globale. Ainsi, le diagnostic et plus précisément la cartographie permet d'avoir un outil sur lequel s'appuyer afin d'élaborer la stratégie à adopter.

Cette cartographie a donc pour but :

- De répertorier les acteurs potentiels pour le développement de l'économie circulaire,
- De référencer les projets avec une orientation ECi déjà présents sur le territoire,
- D'identifier les filières à potentiel ECi.

III.1. Cartographie des acteurs de l'ECi

Afin d'alimenter la cartographie des acteurs de l'économie circulaire présents sur le territoire, plusieurs sources ont été utilisées :

- Dans un premier temps, les données de l'annuaire de SoluCir ont été utilisées ;
- Nous avons également contacté l'outil Longue Vie Aux Objets de l'ADEME afin de récupérer leur base de données du territoire ;
- Pour finir, plusieurs entretiens ont été organisés avec différents agents de la collectivité afin de valider les informations recueillies précédemment et de compléter l'annuaire avec les partenaires de leur projet respectif.

Ainsi, 172 acteurs ont pu être recensés dans cet outil. Ces acteurs sont classés en fonction de leur typologie., qui met en lumière une importante diversité, soulignant un levier intéressant :

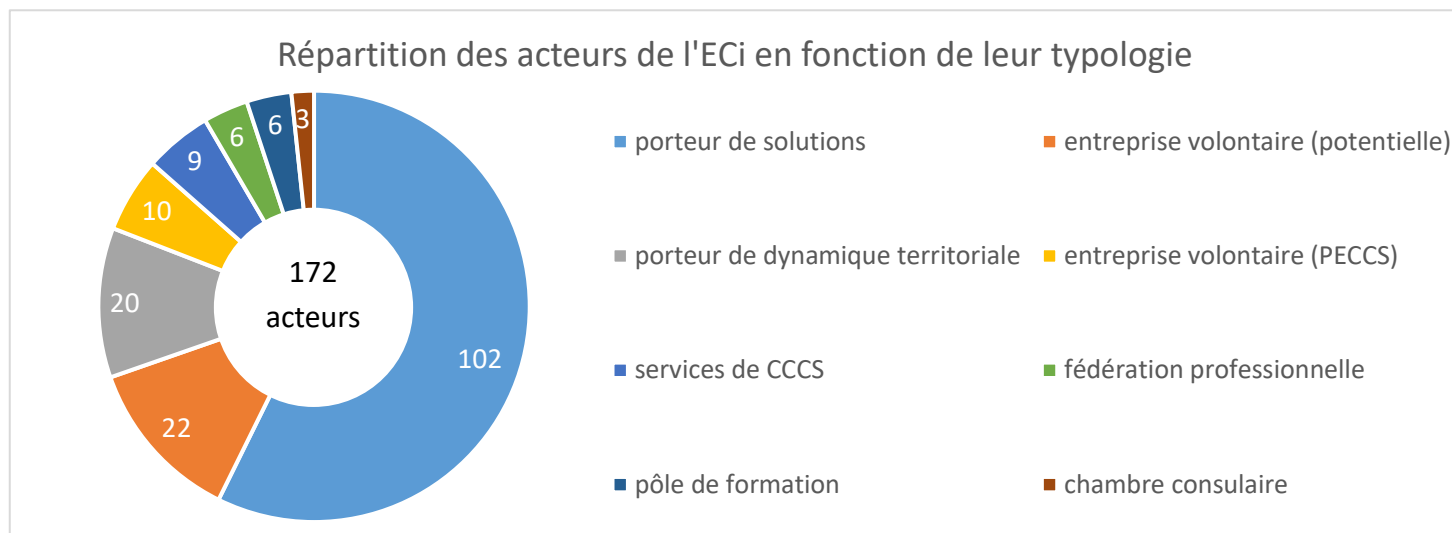


Figure 31 Répartition des acteurs de l'économie circulaire en fonction de leur typologie, ayant un impact sur le territoire de la collectivité CC Cœur de Savoie (source : cartographie des acteurs de l'ECi, 2025)

NB : un même acteur peut avoir plusieurs typologies.

En majorité, on retrouve les porteurs de solutions qui sont des entreprises ou structures ayant des activités en lien avec les piliers de l'ECi. On dénombre également 32 entreprises volontaires, dont celles faisant partie du PECCS ou celles avec un potentiel intérêt pour développer de l'ECi. Ce sont ces deux catégories « entreprises potentielles » et « porteurs de solution » qu'il faut mettre en contact afin de faciliter le développement de la démarche. Pour finir, on retrouve les chambres consulaires, les porteurs de dynamique territoriale, les

fédérations professionnelles, les pôles de formation et les services de la collectivité, qui jouent un rôle d'accompagnement et de soutien dans la démarche ECI.

En outre, les porteurs de solution sont très variés, en effet, que ce soit au niveau de leur domaine d'activité, de la ressource concernée ou de leur cible, leur champ d'action est très large. Ainsi, cette diversité représente un important levier pour la démarche d'économie circulaire du territoire.

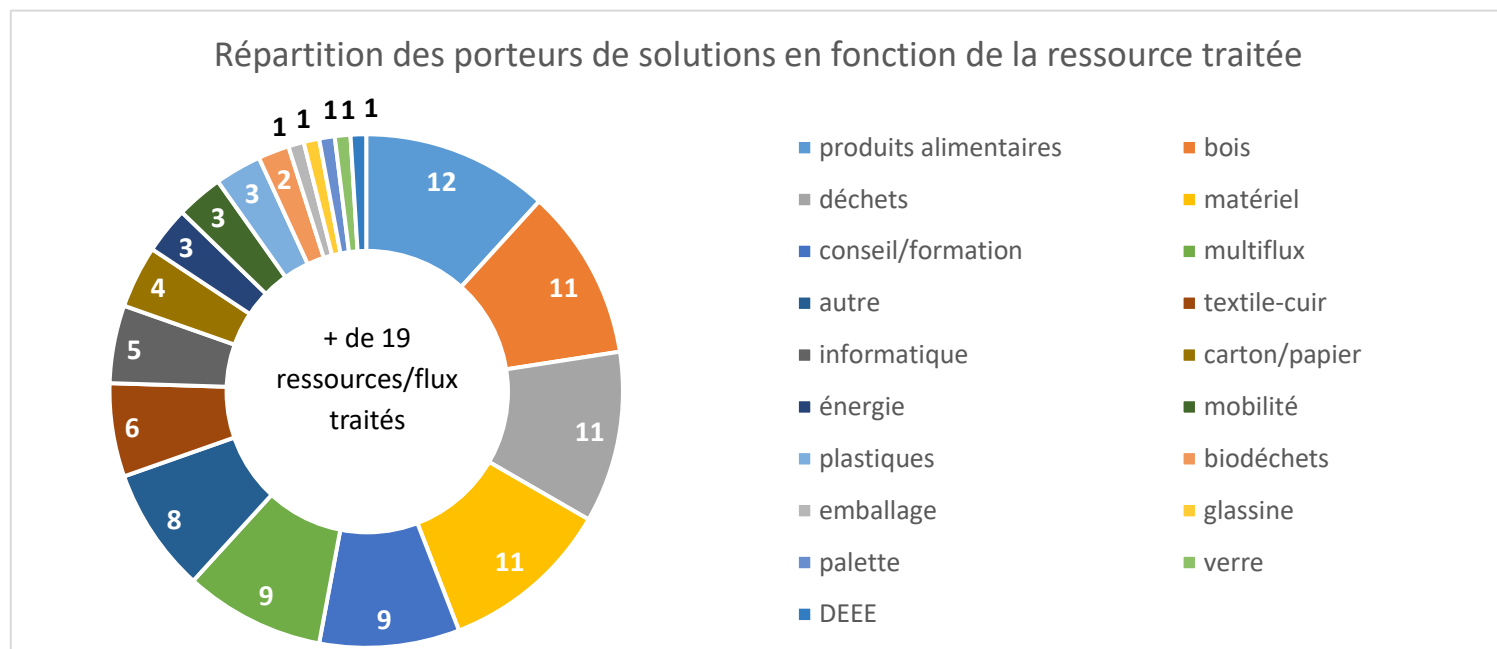


Figure 32 Répartition des porteurs de solution en fonction de la ressource/flux traités sur le territoire de la CC Cœur de Savoie (source : cartographie des acteurs, 2025)

III.2. Cartographie des initiatives

Comme mentionnées plus haut dans le rapport (cf. encadrés I.3.a.ib) il existe déjà plusieurs initiatives en lien avec l'économie circulaire en Cœur de Savoie. En lien avec les programmations de la collectivité, on retrouve :

- Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, composé de 3 axes principaux :
 - Préserver le foncier agricole : en accompagnant les agriculteurs dans la transmission de leur foncier, en facilitant l'accès au foncier en passant par des coopératives foncières avec l'objectif d'une gestion plus durable du foncier agricole qui favorise l'installation et la transmission ;
 - Accélérer la transition agro-écologique et la diversification des cultures : en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques plus durables (certification AB, HVE, SIQO, etc.) et en les sensibilisant aux pratiques agro-écologiques. Un travail est également prévu sur la valorisation des déchets verts et des co-produits agricoles ;
 - Re-territorialiser notre alimentation : en réalisant de la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire, en travaillant avec les restaurations collectives. Cela passe aussi par la création d'une filière de transformation locale (conserverie) et faciliter l'accès à l'alimentation.
- Le **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**, deuxième édition en cours pour le territoire de Cœur de Savoie, ce PLPDMA est découpé en 4 axes :
 - Favoriser la réduction et la gestion in-situ des biodéchets : poursuite des actions autour du compostage et développer une filière de gestion des déchets verts (sensibilisation et broyage) ;

- Accompagner les changements de comportement : organisation de visite de site de centre de tri, sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, accompagner les professionnelles dans la réduction aux déchets
- Allonger la durée de vie des objets, faciliter leur seconde vie : soutenir les acteurs du réemploi en le mettant en avant, développer des espaces de troc
- Développer la sensibilisation et la communication autour de la réduction des déchets : poursuivre les animations auprès des publics jeunes et développer l'éco-exemplarité de la collectivité
- Le **Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie (PECCS)** : à destination des acteurs économiques le PECCS propose d'avoir une réflexion commune pour optimiser la gestion des flux de matière, de déchet et d'énergie (cf. I.5 pour plus de détail)
- Projet **E-CHANGE (ALCOTRA)** : ce projet fait partie de la programmation 2021-2027 et a pour thème « accompagner les entreprises dans la transition face au changement climatique ». Plusieurs axes visent à être développés au cours de cette programmation :
 - Développer une filière de bois locale en travaillant notamment autour des bois scolytés ;
 - Soutenir le PECCS et ses actions ;
 - Développer le tourisme régénératif sur le territoire ;
 - Inciter les professionnels du bâtiment à utiliser des matériaux de réemploi.
- La **Charte Forestière** : ce projet est commun à l'espace du Val Gelon Coisin. L'objectif est de pouvoir travailler sur l'ensemble de la filière bois : exploitation/approvisionnement, et utilisation pour en faire une filière locale et durable. La CC Cœur de Savoie est notamment en lien avec le label Bois des Alpes ou encore le comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse.
- La **Commande Publique** qui inclut des clauses environnementales (>60% des marchés) et sociales dans les marchés publics.

Sont également présents des acteurs sur le territoire participant à une démarche d'économie circulaire. En les regroupant par pilier, on obtient :

- **Approvisionnement Durable** : on retrouve 16 acteurs présents sur le territoire, agissant notamment sur la ressource :
 - *Le bois* : avec les PNR, les bûcherons ou encore les Espace Vert Savoyards ;
 - *Les produits alimentaires* : avec La Bio d'ici s'adressant à la restauration collective ;
 - *L'énergie* : avec le Solaret, le SDES73 ou encore les Forces Motrices du Gelon.
- **Éco-conception** : on retrouve aussi 16 acteurs intervenant sur le territoire. Les principaux sont Acti'Val73 et Fibr'éthik avec leur atelier de fabrication bois et de maroquinerie respectivement. On retrouve également des acteurs dans la construction comme l'ASDER (conseil et formation sur l'éco-construction), Silvaé (construction en bois local), ou Dynamique Environnement. Il y a également des acteurs dans le milieu de l'industrie comme la Rochette Cartonboard, ou encore Retrofleet.
- **Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** : sur ce pilier-là, on retrouve le Club des entreprises du PECCS et ses partenaires (cf. I.5). On peut aussi citer Christalex qui est précurseur dans ce domaine. Pour finir, on retrouve 2 pôles de formation qui proposent des enseignements sur le thème de l'EIT : Polytech Chambéry et l'ENSAM.
- **Économie de la Fonctionnalité** : on dénombre 12 acteurs présents sur le territoire, dont 5 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Pour les professionnels, il y a également TRV avec la plateforme bois de la Table. Pour ce qui est de l'offre au grand public, il y a Kiloutou qui propose la location de matériel de jardin électrique, ou l'Arbre de ma Grand-mère : une scierie mobile.
- **Consommation responsable** : on décompte 16 acteurs sur le territoire. Ces acteurs dépendent principalement du domaine de l'alimentation : les 5 AMAP du territoire, Terre Solidaire, ou Mont'BIO. Il existe également des structures plus orientées vers la sensibilisation comme Tous Paysans, Bien vivre en Val Gelon, ou les cafés solidaires (Marocaf', Kfée Cochette, etc.). Pour finir il existe aussi des industriels qui s'approvisionnent avec des produits responsables comme Pain de Belledonne.

- **Allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation)** : c'est le pilier avec le plus d'acteurs sur le territoire, on en recense 37. Ce sont généralement des ateliers de réparation, ou des commerces qui proposent des services de réparation. On retrouve principalement la recyclerie Fibr'éthik, la matériauthèque Enfin Réemploi ! et l'EBE Acti'Val73. Il existe aussi des entreprises qui appartiennent à des réseaux de réemploi comme celui de Revera avec des contenants en verre lavables (cf. II.3). Des ateliers de réparation sont aussi proposés : Les Ateliers Recycl', Roue Libre – Vélobricolades.
- **Recyclage** : on retrouve 29 acteurs du recyclage présents sur le territoire. Les principaux sont TriAlp, Tri Vallées, NANTET, Sibuet et Excoffier. D'autres acteurs sont plus spécialisés comme Guerin Recyclage Verre, Poly'com (recyclage des métaux pour fabrication de fer à béton), ou Carrière Borghese (recyclage des gravats pour fabriquer du ciment recyclé).

NB : pour plus de détail, cf. la cartographie des acteurs de l'ECi sur le territoire de la CC Cœur de Savoie.

IV. La stratégie

Un atelier a été organisé avec les agents de la collectivité, dans le but de faire émerger des actions à réaliser dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire sur le territoire mais également des grandes orientations stratégiques. Après concertation diverses idées ont émergées. Voici donc les orientations stratégiques en matières d'économie circulaire en Cœur de Savoie, validé en Bureau Communautaire le 26/05/2025 :

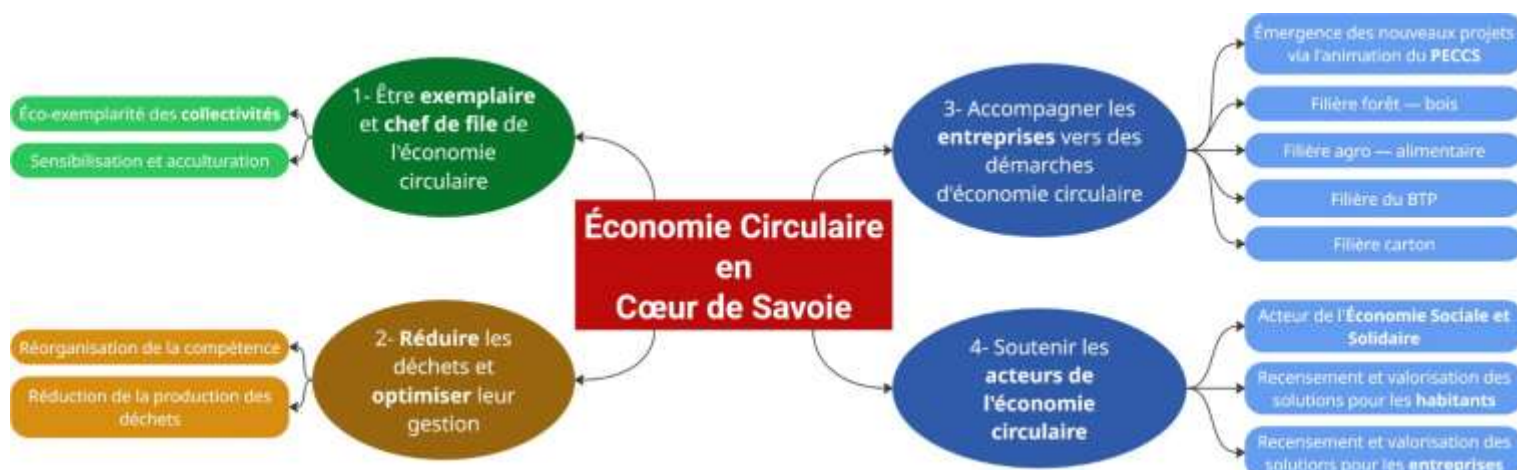


Figure 33 Stratégie de la politique Économie Circulaire de la CC Cœur de Savoie suite à l'atelier du 19/05/2025

On y retrouve un premier axe sur l'exemplarité de la collectivité en matière d'économie circulaire, amenant à des actions de formation et sensibilisation en inter, mais également auprès des habitants du territoire.

Un deuxième axe s'articule autour de la thématique de la gestion des déchets. Cette partie sera, dans un premier temps, orientée vers la réorganisation du service déchet (cf. I.4).

En troisième axe, vient l'accompagnement aux entreprises afin qu'elles puissent se diriger vers une démarche ECI. On y retrouve le soutien au PECCS ainsi que le développement de l'ECi dans les filières économiques importantes du territoire.

Pour finir, le quatrième axe, engage un soutien aux entreprises, actrices, dans l'économie circulaire, les porteurs de solution. On y retrouve notamment le secteur de l'ESS. Y est inclus également le recensement et la communication de ces réseaux ECI auprès des acteurs du territoire : grand public et professionnels.

C'est une première proposition, qui sera bien évidemment amenée à évoluer, mais permet de donner les grandes lignes directrices de la politique ECI du territoire.

Cette stratégie sera également présentée aux Conseil des Maires le 28/09/2025 en vue d'une délibération du Conseil Communautaire.

V. Une première ébauche du Plan d'Action

Après discussion avec les différents agents de la collectivité, plusieurs idées d'actions d'économie circulaire ont émergé. Le tableau ci-après reprend les idées principales, en suggérant des partenaires potentiels pour les mettre en place.

Intitulé	Cibles	Idées de partenaires	Commentaires
Création d'une filière de broyats de feuillus	Agriculteurs replantant des haies sur leur parcelle (ex Chignin)	EVS 73 → production de broyats TRV (plateforme bois) → stockage	Mise à disposition de broyats de feuillus. Réfléchir à une logistique → coût supplémentaire
Création d'un projet méthanisation	Agriculteurs (élevage, céréalier, maraîcher, viticultriceur, etc.) Entreprises agro-alimentaires (laiteries, brasseries, etc.)	Solagro (accompagnateur du réseau TEGR) → expertise technique	Identifier le potentiel du territoire → envoi du questionnaire de Solagro Objectif concrétiser un projet en lien avec la charte de méthanisation (2023) → méthanisation agricole Projet porté par les agriculteurs, la collectivité ayant un rôle de facilitateur
Création d'une filière de réemploi du verre (ou consigne)	Producteurs viti-vinicoles Producteur de jus de fruits Brasseurs Producteurs de yaourts Producteurs de miel	PAT → action sur ce sujet dans le PAT niv 2 ? REVERA → réseau consigne et ligne de lavage (Grenoble et Valence) PECCS → action prévue dans le PTCE Syndicat Régional des Vins de Savoie → réflexion bouteille syndicale lavable Guerin Recyclage Verre → entreprise recyclage verre (collecte et concassage) Conserverie de la Combe Office de tourisme → communication possible	Potentiel important du secteur viti-vinicole → quantifier les ventes à l'échelle locale, se rapprocher du SRVS ; Se rapprocher des producteurs déjà dans le réseau REVERA (Domaine des Albatros, Maison Philippe Grisard, Les Funambules, La Brasserie Faye) ; Inclure dans la réflexion Guerin Recyclage Verre → non-concurrence ?
Acculturer la collectivité en interne à la thématique de l'ECi	Agents Élus	SoluCir Charlène Brouillat	Faire connaître Charlène Brouillat comme cheffe de projet ECi Réaliser une fresque de l'ECi Créer une fiche de vulgarisation de l'ECi
Communiquer en externe sur la thématique de l'ECi	Habitants du territoire Acteurs économiques	Charlène Brouillat SoluCir	Activités à réaliser lors du mois du DD Dossier spéciale ECi dans le Mag de la collectivité

			Développer une page sur le site de la collectivité (inclure les informations concernant le PECCS, insertion de la carte des acteurs de l'ECi de LVAO)
Favoriser le réemploi de matériaux dans le secteur de la construction	Entreprises du BTP	Enfin Réemploi ! LIVI : fabrique de lieux vivants Commandes Publiques	Insister sur l'éco-exemplarité à mettre en place sur le territoire Travail à faire sur les question d'assurance pour inciter l'usage de matériaux de réemploi Frein important : manque de volonté des acteurs de la filière

Tableau 10 Récapitulatif d'actions possibles dans le cadre de la démarche ECi sur la CC Cœur de Savoie

Bibliographie

- agreste, la statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. «Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Cœur de Savoie ».» 2022.
- CC Cœur de Savoie. «Fichier du VM (Versement Mobilité).» 03/2025.
- Envrionnement, Agence MTDA - Conseil en. «Élaboration d'une stratégie locale de développement forestier : Espace Belledonne – Cœur de Savoie –Le Grésivaudan.» 2019.
- Insee. «Caractéristiques des établissements fin 2022.» Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié), 2024.
- Insee. «Couples - Familles - Ménages en 2021.» RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, 2024.
- Insee. «Évolution et structure de la population en 2021.» RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principale, 2024.
- Insee. «Géolocalisation des établissements du répertoire SIRENE-pour les études statistiques.» 2025.
- Insee. «Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2021.» RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, 2024.
- Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa. «Revenus et pauvreté des ménages en 2021.» Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2024.
- Longue Vie Aux Objets. *Longue Vie Aux Objets - Acteurs de l'économie circulaire - Version Beta*. s.d. <https://data.ademe.fr/datasets/longue-vie-aux-objets-acteurs-de-leconomie-circulaire/full> (accès le 06 19, 2025).
- Martínez Leal, Jorge, Stéphane Pompidou, Carole Charbuillet, et Nicolas Perry. *Design for and from Recycling: A Circular Ecodesign Approach to Improve the Circular Economy*. Sustainability 12(23). 2020.
- Nomenclatures d'activités et de produits françaises*. 2020 (réédition).
- Pan, Shenle. *Contribution à la définition et à l'évaluation de la mutualisation de chaînes logistiques pour réduire les émissions de CO2 du transport : application au cas de la grande distribution*. Gestion et management. École Nationale Supérieure des Mines de Paris, 2010.
- Ranjbari , Meisam, et al. *Mapping healthcare waste management research: Past evolution, current challenges, and future perspectives towards a circular economy transition*. Journal of Hazardous Materials vol 422. Jörg Rinklebe, 2021.
- RARE. *Quelle est la part des populations soumise à la tarification incitative ? Les observatoires régionaux des déchets vous répondent*. 02 09 2022. <https://rare.fr/les-actualites-du->

rare/quel-est-la-part-des-populations-soumise-a-la-tarification-incitative-les-observatoires-regionaux-dechets-et-economie-circulaire-vous-repondent/ (accès le 05 2025).

Raworth, Kate. *La Théorie du Donut: l'économie de demain en 7 principes*. 2017.

Rodríguez, Carlos, Carmen Florido, et Marta Jacob. *Circular Economy Contributions to the Tourism Sector: A Critical Literature Review*. Sustainability 12(11). 2020.

Schützenhofer, Stefan, Iva Kovacic, Helmut Rechberger, et Stephanie Mack. *Improvement of Environmental Sustainability and Circular Economy through Construction Waste Management for Material Reuse*. Sustainability 14(17). 2022.

Sirene. *base de données des établissements sur le territoire de la CC Cœur de Savoie*. 03 2025.

SoluCir. *Annuaire des acteurs circulaires*. s.d. https://solucir.org/annuaire-des-acteurs-circulaires/?geodir_search=1&stype=gd_place&s (accès le 05 2025).

Annexe

Nom commune	Numéro INSEE	Population (nbr hbts)	Densité (nbrhbt/km ²)
Apremont	73017	972	55,23
Arbin	73018	791	465,29
Arvillard	73021	835	28,53
Betton-Bettonet	73041	302	88,30
Bourget-en-Huile	73052	145	21,45
Bourgneuf	73053	679	104,62
Chamousset	73068	606	95,43
Chamoux-sur-Gelon	73069	959	89,46
Champ-Laurent	73072	31	6,26
La Chapelle-Blanche	73075	583	140,48
Châteauneuf	73079	942	133,24
La Chavanne	73082	733	238,76
Chignin	73084	924	112,27
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	73089	1294	124,07
La Croix-de-la-Rochette	73095	383	125,99
Cruet	73096	1044	103,37
Détrier	73099	436	193,78
Fréterive	73120	624	56,73
Hauteville	73133	351	143,27
Laissaud	73141	730	112,14
Porte-de-Savoie	73151	3887	175,17
Les Mollettes	73159	864	159,12
Montendry	73166	51	6,22
Montmélian (siège)	73171	4058	718,23
Myan	73183	1290	361,34
Planaise	73200	557	135,52
Le Pontet	73205	128	14,78
Presle	73207	433	37,36
Valgelon-La Rochette	73215	4180	569,48
Rotherens	73217	374	214,94
Sainte-Hélène-du-Lac	73240	816	115,25
Saint-Jean-de-la-Porte	73247	964	60,10
Saint-Pierre-d'Albigny	73270	4170	217,19
Saint-Pierre-de-Soucy	73276	419	46,65
La Table	73289	419	46,45
La Trinité	73302	366	75,15
Le Verneil	73311	94	12,50
Villard-d'Héry	73314	259	52,97
Villard-Léger	73315	443	65,15
Villard-Sallet	73316	287	91,40
Villaroux	73324	190	61,69

Total**37613**

Tableau 11 Répartition de la population par commune sur le territoire de la CC Cœur de Savoie en 2021 (source : INSEE, RP, 2021)

SECTION L ACTIVITES IMMOBILIERES	Code APE	Statut	Nbr établissement	%
	68.20B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1156	70,06%
	68.20A	Location de logements	347	21,03%
	68.31Z	Agences immobilières	110	6,67%

	68.10Z	Activités des marchands de biens immobiliers	19	1,15%
	68.32A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	14	0,85%
	68.32B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	4	0,24%
TOTAL			1650	19.95%

Tableau 12 Détail du secteur Activités immobilières (Section L) de la classification NAFRev2 en CC Cœur de Savoie (Source : SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
COMMERCE, TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	45.11Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	33	3,54%
	45.19Z		5	0,54%
	45.31Z		1	0,11%
	45.32Z		4	0,43%
	46.14Z		1	0,11%
	46.15Z		1	0,11%
	46.16Z		1	0,11%
	46.17B		3	0,32%
	46.18Z		4	0,43%
	46.19B		15	1,61%
	46.21Z		8	0,86%
	46.22Z		6	0,64%
	46.23Z		2	0,21%
	46.31Z		2	0,21%
	46.32B		2	0,21%
	46.34Z		15	1,61%
	46.38B		1	0,11%
	46.39A		1	0,11%
	46.39B		1	0,11%
	46.44Z		1	0,11%
	46.46Z		3	0,32%
	46.49Z		6	0,64%
	46.51Z		1	0,11%
	46.52Z		1	0,11%
	46.61Z		8	0,86%
	46.62Z		1	0,11%
	46.63Z		9	0,97%
	46.65Z		2	0,21%
	46.69B		22	2,36%
	46.69C		3	0,32%
	46.71Z		1	0,11%
	46.72Z		3	0,32%
	46.73A		11	1,18%
	46.73B		3	0,32%
	46.74A		1	0,11%
	46.74B		1	0,11%
	46.75Z		1	0,11%
	46.76Z		2	0,21%
	46.77Z		1	0,11%
	46.90Z		13	1,39%
	47.11B		10	1,07%
	47.11C		2	0,21%
	47.11D		8	0,86%
	47.19B		2	0,21%
	47.21Z		4	0,43%
	47.22Z		14	1,50%
	47.23Z		2	0,21%
	47.24Z		2	0,21%
	47.25Z		10	1,07%

	47.26Z	5	0,54%	
	47.29Z	12	1,29%	
	47.30Z	5	0,54%	
	47.41Z	4	0,43%	
	47.42Z	1	0,11%	
	47.51Z	1	0,11%	
	47.52A	6	0,64%	
	47.52B	2	0,21%	
	47.59A	3	0,32%	
	47.59B	2	0,21%	
	47.62Z	2	0,21%	
	47.64Z	5	0,54%	
	47.65Z	1	0,11%	
	47.71Z	9	0,97%	
	47.72A	2	0,21%	
	47.73Z	5	0,54%	
	47.74Z	6	0,64%	
	47.75Z	1	0,11%	
	47.76Z	15	1,61%	
	47.77Z	3	0,32%	
	47.78A	10	1,07%	
	47.78B	3	0,32%	
	47.78C	10	1,07%	
	47.79Z	1	0,11%	
	47.81Z	23	2,47%	
	47.82Z	12	1,29%	
	47.89Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	25	2,68%
	47.91A	Vente à distance sur catalogue général	40	4,29%
	47.91B	Vente à distance sur catalogue spécialisé	51	5,47%
	47.99A	Vente à domicile	247	26,50%
	47.99B		8	0,86%
	49.10Z		1	0,11%
	49.32Z	Transports de voyageurs par taxis	25	2,68%
	49.39A		3	0,32%
	49.39B		3	0,32%
	49.39C		4	0,43%
	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	34	3,65%
	49.41B		16	1,72%
	49.41C		1	0,11%
	49.42Z		1	0,11%
	46.77Z		3	0,32%
	47.42Z		1	0,11%
	47.51Z		9	0,97%
	47.65Z		7	0,75%
	47.75Z		1	0,11%
	47.79Z		2	0,21%
	49.10Z		3	0,32%
	49.41C		3	0,32%
	49.42Z	Autres activités de poste et de courrier	29	3,11%
	51.10Z		7	0,75%
52.24B		4	0,43%	
77.35Z		1	0,11%	
TOTAL		932	15,52%	

Tableau 13 Détail du domaine d'activité Commerce, Transport et entreposage pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

² ADMINISTRATION ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
	64.19Z		19	2,11%
	64.20Z	activité des sociétés holding	59	6,54%

	64.30Z		8	0,89%
	64.99Z		3	0,33%
	65.12Z		2	0,22%
	66.19A		15	1,66%
	66.19B		13	1,44%
	66.21Z		2	0,22%
	66.22Z		21	2,33%
	66.29Z		1	0,11%
	66.30Z		37	4,10%
	69.10Z		15	1,66%
	69.20Z		13	1,44%
	70.10Z	activité des sièges sociaux	182	20,18%
	70.21Z		34	3,77%
	70.22Z	conseil pour les affaires et autres conseil de gestion	123	13,64%
	77.40Z		5	0,55%
	78.10Z		2	0,22%
	78.20Z		4	0,44%
	78.30Z		10	1,11%
	80.10Z		6	0,67%
	80.20Z		3	0,33%
	81.10Z		34	3,77%
	81.21Z	nettoyage courant des bâtiments	102	11,31%
	81.22Z		7	0,78%
	81.29A		5	0,55%
	81.29B		4	0,44%
	81.30Z		48	5,32%
	82.11Z		40	4,43%
	82.19Z		21	2,33%
	82.20Z		2	0,22%
	82.30Z		11	1,22%
	82.92Z		5	0,55%
	82.99Z		34	3,77%
	94.11Z		4	0,44%
	94.12Z		8	0,89%
	TOTAL		902	15,02%

Tableau 14 Détail du domaine d'activité Administration et soutien aux entreprises pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
CULTURE, HEBERGEMENT, RESTAURATION, TOURISME	55.10Z		19	2,29%
	55.20Z		52	6,27%
	55.30Z		8	0,96%
	55.90Z		2	0,24%
	56.10A	Restauration traditionnelle	57	6,87%
	56.10B		1	0,12%
	56.10C		44	5,30%
	56.21Z		23	2,77%
	56.29B		2	0,24%
	56.30Z		26	3,13%
	58.11Z		1	0,12%
	58.13Z		8	0,96%
	58.14Z		9	1,08%
	58.29A		1	0,12%
	58.29C		3	0,36%
	59.11A		4	0,48%
	59.11B		11	1,33%
	59.11C		1	0,12%
	59.12Z		3	0,36%

	59.13B		1	0,12%
	59.20Z		2	0,24%
	60.10Z		1	0,12%
	63.12Z		5	0,60%
	74.10Z		44	5,30%
	74.20Z		54	6,51%
	79.11Z		7	0,84%
	79.12Z		3	0,36%
	79.90Z		13	1,57%
	90.01Z	Arts du spectacle vivant	61	7,35%
	90.02Z		10	1,20%
	90.03A	Création artistique relevant des arts plastiques	61	7,35%
	90.03B		21	2,53%
	91.01Z		1	0,12%
	91.03Z		1	0,12%
	93.11Z		3	0,36%
	93.12Z	Activités de clubs de sports	137	16,51%
	93.13Z		2	0,24%
	93.19Z	Autres activités liées au sport	60	7,23%
	93.21Z		1	0,12%
	93.29Z	Autres activités récréatives et de loisirs	67	8,07%
	TOTAL		830	13,82%

Tableau 15 Détail du domaine d'activité Culture, hébergement, restauration et tourisme pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE		Statuts	Nbr établissements	%
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	01.11Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	87		10,74%
	01.13Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	27		3,33%
	01.15Z	Culture du tabac	1		0,12%
	01.19Z	Autres cultures non permanentes	13		1,60%
	01.21Z	Culture de la vigne	289		35,68%
	01.24Z	Culture de fruits à pépins et à noyau	20		2,47%
	01.25Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	3		0,37%
	01.28Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	7		0,86%
	01.29Z	Autres cultures permanentes	1		0,12%
	01.30Z	Reproduction de plantes	23		2,84%
	01.41Z	Élevage de vaches laitières	60		7,41%
	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles	40		4,94%
	01.43Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés	18		2,22%
	01.45Z	Élevage d'ovins et de caprins	22		2,72%
	01.46Z	Élevage de porcins	5		0,62%
	01.47Z	Élevage de volailles	12		1,48%
	01.49Z	Élevage d'autres animaux	94		11,60%
	01.50Z	Culture et élevage associés	28		3,46%
	01.61Z	Activités de soutien aux cultures	23		2,84%
	01.62Z	Activités de soutien à la production animale	7		0,86%
	02.10Z	Sylviculture et autres activités forestières	4		0,49%
	02.20Z	Exploitation forestière	9		1,11%
	02.40Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	11		1,36%
	03.22Z	Aquaculture en eau douce	2		0,25%
	77.31Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles	4		0,49%
	TOTAL		810		12,24%

Tableau 16 Détail du domaine d'activité Agriculture, sylviculture et pêche pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE		Statuts	Nbr établissements	%
CONSTRUCTION	43.21A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux		72	9,59%
	43.32A	Travaux de menuiserie bois et PVC		70	9,32%
	43.99C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment		68	9,05%
	43.91A	Travaux de couverture par éléments		54	7,19%
	43.22A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux		47	6,26%
	43.34Z	Travaux de peinture et vitrerie		41	5,46%
	43.12A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires		40	5,33%
	43.31Z			38	5,06%
	43.99A			36	4,79%
	71.11Z	Activités d'architecture		34	4,53%
	43.22B			29	3,86%
	43.33Z			26	3,46%
	43.32B			23	3,06%
	42.99Z			22	2,93%
	41.10D			21	2,80%
	43.91B			21	2,80%
	43.39Z			16	2,13%
	74.90A	Activité des économistes de la construction		13	1,73%
	43.29A			12	1,60%
	41.10A			10	1,33%
	41.20B			10	1,33%
	43.99D			10	1,33%
	77.32Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction		5	0,67%
	41.10C			4	0,53%
	42.11Z			4	0,53%
	43.11Z			4	0,53%
	43.99B			4	0,53%
	41.20A			3	0,40%
	43.29B			3	0,40%
	43.32C			3	0,40%
	43.99E			3	0,40%
	43.12B			2	0,27%
	42.13B			1	0,13%
	42.22Z			1	0,13%
	43.21B			1	0,13%
TOTAL				751	11,35%

Tableau 17 Détail du domaine d'activité Construction pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
ACTIVITE DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES ET AUTRES SERVICES	77.21Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	3	0,49%
	77.29Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	4	0,65%
	77.39Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	2	0,33%
	94.20Z	Activités des syndicats de salariés	2	0,33%
	94.91Z	Activités des organisations religieuses	11	1,79%
	94.92Z	Activités des organisations politiques	2	0,33%
	94.99Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	290	47,23%
	96.01B	Blanchisserie-teinturerie de détail	1	0,16%
	96.02A	Coiffure	49	7,98%
	96.02B	Soins de beauté	55	8,96%
	96.03Z	Services funéraires	5	0,81%
	96.04Z	Entretien corporel	28	4,56%
	96.09Z	Autres services personnels n.c.a.	162	26,38%
TOTAL			614	9,28%

Tableau 18 Détail du domaine Activité des organisations associatives et autres services pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
SANTÉ HUMAINE ET SERVICE À LA PERSONNE	86.10Z	Activités hospitalières	6	1,34%
	86.21Z	Activité des médecins généralistes	52	11,63%
	86.22A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	3	0,67%
	86.22C	Autres activités des médecins spécialistes	3	0,67%
	86.23Z	Pratique dentaire	11	2,46%
	86.90B	Laboratoires d'analyses médicales	5	1,12%
	86.90D	Activités des infirmiers et des sages-femmes	90	20,13%
	86.90E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	114	25,50%
	86.90F	Activités de santé humaine non classées ailleurs	90	20,13%
	87.10A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	4	0,89%
	87.10B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	1	0,22%
	87.20A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	2	0,45%
	87.30A	Hébergement social pour personnes âgées	1	0,22%
	87.90A	Hébergement social pour enfants en difficultés	3	0,67%
	87.90B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2	0,45%
	88.10A	Aide à domicile	4	0,89%
	88.10B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	3	0,67%
	88.91A	Accueil de jeunes enfants	12	2,68%
	88.99A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	3	0,67%
	88.99B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	38	8,50%
TOTAL			447	7,44%

Tableau 19 Détail du domaine d'activité Santé humaine et service à la personne pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT	84.11Z		53	14,52%
	84.12Z		6	1,64%
	84.13Z		3	0,82%
	85.10Z		8	2,19%
	85.20Z		34	9,32%
	85.31Z		3	0,82%
	85.42Z		2	0,55%
	85.51Z		108	29,59%
	85.52Z		34	9,32%
	85.53Z		8	2,19%
	85.59A		52	14,25%
	85.59B		50	13,70%
	85.60Z		4	1,10%
TOTAL			365	6,08%

Tableau 20 Détail du domaine d'activité Administration publique et enseignement pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
INDUSTRIES	08.11Z		1	0,30%
	08.12Z		2	0,59%
	10.11Z		4	1,18%
	10.13A		1	0,30%
	10.13B		1	0,30%
	10.39A		1	0,30%
	10.39B		1	0,30%
	10.51C		4	1,18%
	10.71A		1	0,30%
	10.71C		19	5,62%
	10.71D		4	1,18%
	10.72Z		6	1,78%
	10.82Z		2	0,59%
	10.83Z		2	0,59%
	10.85Z		1	0,30%
	10.89Z		1	0,30%
	10.91Z		1	0,30%
	11.01Z		4	1,18%
	11.02B		6	1,78%
	11.03Z		1	0,30%
	11.04Z		1	0,30%
	11.05Z		4	1,18%
	13.91Z		1	0,30%
	13.92Z		8	2,37%
	13.94Z		1	0,30%
	13.99Z		1	0,30%
	14.13Z		9	2,66%
	14.19Z		15	4,44%
	15.12Z		3	0,89%
	16.10A		2	0,59%
	16.10B		1	0,30%
	16.23Z		5	1,48%
	16.24Z		2	0,59%
	16.29Z		21	6,21%
	17.12Z		1	0,30%
	17.21A		1	0,30%
	17.23Z		1	0,30%
	17.29Z		3	0,89%
	18.12Z		3	0,89%

18.13Z	6	1,78%
20.30Z	2	0,59%
20.41Z	1	0,30%
20.42Z	3	0,89%
21.20Z	1	0,30%
22.22Z	1	0,30%
22.29A	1	0,30%
22.29B	5	1,48%
23.12Z	1	0,30%
23.13Z	1	0,30%
23.19Z	1	0,30%
23.41Z	8	2,37%
23.44Z	1	0,30%
23.61Z	2	0,59%
23.63Z	3	0,89%
23.69Z	1	0,30%
23.70Z	4	1,18%
23.99Z	1	0,30%
25.11Z	9	2,66%
25.12Z	1	0,30%
25.50A	2	0,59%
25.50B	3	0,89%
25.61Z	7	2,07%
25.62B	10	2,96%
25.71Z	1	0,30%
25.73B	4	1,18%
25.93Z	2	0,59%
25.94Z	1	0,30%
25.99A	1	0,30%
25.99B	3	0,89%
26.11Z	2	0,59%
26.12Z	1	0,30%
26.40Z	1	0,30%
26.51B	4	1,18%
26.60Z	1	0,30%
26.70Z	2	0,59%
27.11Z	1	0,30%
27.12Z	2	0,59%
27.33Z	1	0,30%
27.90Z	1	0,30%
28.12Z	5	1,48%
28.15Z	1	0,30%
28.22Z	4	1,18%
28.25Z	2	0,59%
28.49Z	2	0,59%
28.93Z	1	0,30%
28.99B	1	0,30%
29.10Z	2	0,59%
29.20Z	2	0,59%
30.30Z	1	0,30%
31.01Z	3	0,89%
31.09B	18	5,33%
32.12Z	1	0,30%
32.13Z	18	5,33%
32.30Z	3	0,89%
32.40Z	3	0,89%
32.50A	5	1,48%
32.99Z	17	5,03%
TOTAL	338	5,11%

Tableau 21 Détail du domaine d'activité Industries pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
ACTIVITE SCIENTIFIQUE	62.01Z		49	20,16%
	62.02A		19	7,82%
	62.02B		4	1,65%
	62.09Z		5	2,06%
	71.12A		6	2,47%
	71.12B		93	38,27%
	71.20B		23	9,47%
	72.11Z		1	0,41%
	72.19Z		3	1,23%
	74.90B		27	11,11%
	75.00Z		13	5,35%
TOTAL			243	3,67%

Tableau 22 Détail du domaine Activité scientifique pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
SERVICES DE REPARATION	33.11Z		3	1,62%
	33.12Z		33	17,84%
	33.14Z		1	0,54%
	33.17Z		1	0,54%
	33.19Z		4	2,16%
	33.20A		12	6,49%
	33.20B		9	4,86%
	33.20C		3	1,62%
	33.20D		4	2,16%
	45.20A		70	37,84%
	45.20B		6	3,24%
	45.40Z		5	2,70%
	95.11Z		11	5,95%
	95.24Z		8	4,32%
	95.29Z		15	8,11%
TOTAL			185	2,79%

Tableau 23 Détail du domaine d'activité Service de réparation pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNE, DE DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, DE GESTION DES DECHETS ET DE DEPOLLUTION	35.11Z		121	70,76%
	35.12Z		1	0,58%
	35.13Z		3	1,75%
	35.23Z		1	0,58%
	35.30Z		2	1,17%
	36.00Z		12	7,02%
	37.00Z		11	6,43%
	38.11Z		5	2,92%
	38.21Z		4	2,34%
	38.22Z		1	0,58%
	38.31Z		2	1,17%
	38.32Z		7	4,09%
	39.00Z		1	0,58%
TOTAL			171	2,58%

Tableau 24 Détail du domaine d'activité Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de distribution d'eau, assainissement, de gestion des déchets et de dépollution pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)

	Code APE	Statuts	Nbr établissements	%
COMMUNICATION	61.30Z		1	3,23%
	61.90Z		2	6,45%

	73.11Z	14	45,16%
	73.12Z	1	3,23%
	73.20Z	1	3,23%
	74.30Z	12	38,71%
TOTAL		31	0,47%

Tableau 25 Détail du domaine d'activité Communication pour la CC Cœur de Savoie (Source : base SIRENE, 2025)